LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5210 - LUNDI 29 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



INAUGURATION DE LA LIGNE SWISS RELIANT ALGER À GENÈVE

Après 20 ans d'absence Swiss revient en Algérie

Lire en page 5

Les agences marocaines à la conquête des touristes algériens

LE MALHEUR DES UNS FAIT LE BONHEUR...



Des dizaines, voire des centaines d'Algériens pris de panique continuent d'affluer aux postes frontaliers est. Le drame vécu par les pensionnaires de l'hôtel Impérial Marhaba à Sousse et la peur qui s'en est suivie n'a pas laissé indifférents les Algériens séjournant actuellement en Tunisie. Le départ massif des touristes rarement vécu, de l'avis de responsables d'agences touristiques, par ce pays, a instauré un climat de terreur. Une panique qui a touché aussi les familles qui s'apprêtaient à s'y rendre juste après l'Aïd pour passer quelques jours de vacances.

Lire en page 3



MENACES SÉCURITAIRES AUX FRONTIÈRES AVEC LA TUNISIE

L'Algérie déploie 25 000 hommes le long du tracé

Lire en page 3



EXAMEN DU BACCALAURÉAT 2015

Le CLA s'attend à un taux de réussite de 46 %

Lire en page 4



MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Algérie Télécom investit massivement dans le réseau de fibre optique, selon son PDG

Lire en page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SELON LE RAPPORT ANNUEL DU DÉPARTEMENT D'ETAT US

Le Maroc de sa Majesté pratique la torture sur ses sujets et les Sahraouis

Le Département d'Etat américain a épinglé dans son rapport annuel 2014 les graves violations des droits de l'homme perpétrées par l'occupation marocaine au Sahara occidental.



Le rapport publié récemment évoque «les intimidations subies par les militants sahraouis des droits de l'homme qui réclament le droit à l'autodétermination», la persistance des «arrestations arbitraires au mépris de la loi» et «la répression de la liberté d'expression» par les autorités d'occupation marocaines. Réfutant les informations fournies par le régime marocain quant à l'absence de détenus politiques sahraouis, le Département d'Etat fait état de plus de 60 détenus politiques sahraouis, dont 22 depuis 2010 suite aux événements de GdeimIzik. Au plan interne, le royaume chérifien est également épinglé. La situation des droits de l'homme au Maroc est préoccupante, selon le rapport qui fait ressortir «l'absence de l'indépendance de la magistrature et la persistance des pressions exercées par l'Etat sur les associations des droits de l'homme et la presse». La monarchie marocaine continue de «s'immiscer dans tout» note le rapport qui relève qu'en matière de droits de l'homme, le Maroc «continue d'exercer sa sempiternelle politique de musellement et de répression des libertés comme ce fut le cas avec l'association marocaine des droits humains». Le Maroc, qui rejette les rapports d'associations internationales crédibles telles que HumanRights Watch et Amensty International, rejette aussi le rapport du Département d'Etat américain qui donne un aperçu historique du Sahara occidental depuis l'invasion marocaine en octobre 1975, des développements de la question sahraouie et des efforts onusiens pour trouver une solution au conflit. Enfin, les Etats membres du comité onusien chargé de la décolonisation avaient appelé, lors d'une session consacrée à l'examen de la question sahraouie au siège de l'ONU du 15 au 25 juin, «à l'accélération du processus de décolonisation au Sahara occidental» à travers la tenue, «sans délai, d'un référendum d'autodétermination afin de permettre au peuple sahraoui de décider librement de son avenir». Les représentants du Venezuela, de l'Equateur, de Cuba, du Nicaragua, de la Bolivie, de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et de la Sierra Leone ont mis en avant la responsabilité de l'ONU dans le règlement du conflit au Sahara occidental. En 1975, la puissance coloniale espagnole quitte le Sahara occidental, l'abandonnant à son sort. Le roi Hassan IIfait main basse sur ce vaste territoire stratégique. Il organise la «Marche verte», le débarquement massif de quelque 350 000 colons et soldats, destinés à mettre le monde devant le fait accompli. Les chefs sahraouis se rebellent et, l'année suivante, en février 1976, proclament la République arabe sahraouie. S'ensuit une guerre où les milliers de soldats du Front Polisario obtiendront le retrait de la Mauritanie mais pas du Maroc, qui n'hésite pas à bombarder les civils au napalm. Une partie de la population locale doit fuir et se réfugier à des centaines de kilomètres, autour de Tindouf. Ils sont désormais entre 150 000 et 200 000 à vivre dans six camps autour de la ville de Tindouf.

Le Maroc a fait pression sur l'ONU sur la situation au Sahara Occidental

Le gouvernement marocain a intercepté des communications de Nations unies et a utilisé la tactique contraire à la morale dans une opération connue sous le nom de «A House of Cards» – l'opération de style conçue pour faire pression sur l'organisation afin qu'elle ferme les yeux sur la situation humanitaire au Sahara Occidental, selon un rapport de l'ONU divulgué. Le rapport est une analyse de L'ONU de correspondance entre le gouvernement marocain et l'ambassadeur permanent du pays à l'ONU, à Genève et à New York ultérieurement, Omar Hilale, de janvier 2012 à septembre 2014. La correspondance marocaine a été rendue publique l'année dernière par une source anonyme utilisant un compte sur Twitter. Elle semble montrer que le pays nord-africain a fait des donations significatives au Bureau du Haut-Commissariat pour les Droits de l'homme (OHCHR) de l'ONU avec l'intention exprimée d'influencer l'organisme en exerçant de la pression pour annuler des missions d'enquête sur la zone par des hauts fonctionnaires. En plus, le Maroc a essayé d'arrêter un mandat pour contrôler des violations des droits de l'homme ayant comme mission le maintien de la paix de L'ONU au territoire. Le rapport l de L'ONU, par le Département d'Opérations de maintien de la paix, affirme que son «analyse de ces données indique que la confidentialité des communications des Nations unies a été sérieusement compromise puisque le Maroc est indiqué à plusieurs reprises comme ayant intercepté la correspondance interne de l'ONU émanant de Genève, New York et Laâyoune» Dans un câble daté du 22 août 2014, Hilale a fait explicitement référence aux «écrits du secrétariat qui ont été interceptés».Ils exposent aussi les motivations derrière certaines des grandes donations faites par le Maroc, qui a fait une donation de 250 000 dollars au HCDH en 2011 avec l'intention avouée de faire que Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations unies à l'époque, soit «plus attentif» à ses préoccupations au sujet de la contribution de son bureau au prochain rapport sur le Sahara occidental soumis par le secrétaire général de l'ONU. Ce transfert contribuera à rendre Mme Pillay plus attentive à nos préoccupations sur la contribution de son bureau pour le prochain rapport du secrétaire général sur le Sahara. Depuis 1998, le gouvernement marocain a fait don de plus de 7 millions de dollars au HCDH.

Hocine Adryen

AFFAIRE KHALIFA BANK

Le jugement civil contre Abdelmoumene Khalifa attendu aujourd'hui

LE PRÉSIDENT du tribunal criminel de Blida, Antar Menouar rendra aujourd'hui son verdict en matière civile dans l'affaire de Abdelmoumene Rafik Khalifa qui a été rappelons-le, condamné le 23 juin dernier à dix-huit ans de réclusion criminelle.

En effet, le président chargé du dossier, qui s'est réuni avec ses conseillers Messekem Zahia et Laid Boukhobza, depuis le 23 juin passé, se prononcera aujourd'hui quant aux dommages et intérêts que devra verser l'ex-patron du Groupe Khalifa, lequel regroupait plusieurs filiales, entre autres Khalifa Airways, Khalifa Construction et Khalifa Carthing, aux petits déposants ainsi qu'aux sociétés privées et entreprises étatiques ayant déposé des fonds au niveau des différentes agences qui dépendaient de Khalifa Bank.

Pour rappel, des peines allant d'un an de prison avec sursis, en passant par trois, cinq, six, huit, dix et dix-huit ans de prison ferme, ont été prononcées contre les 71 accusés. Le même tribunal a prononcé 53 acquittements et 18 condamnations contre les proches collaborateurs de l'ex-golden boy, dont la majorité écrasante ont quitté leurs cellules de l'établissement pénitentiaire de Blida où ils étaient incarcérés. Certains d'entre eux ont été écroués la veille du procès après cassation, qui a duré plus de 35 jours au tribunal criminel de Blida. Il convient rappeler que le procureur général en Zerg El-Ras Mohamed, a introduit des pourvois en cassation à la chambre criminelle de la Cour suprême, sollicitant la révision des décisions prononcées en faveur des inculpés ayant bénéficié des acquittements.

Le même procureur a introduit un pourvoi en cassation auprès de la même chambre de la plus instance judiciaire contre Abdelmoumene Rafik Khalifa estimant que la peine prononcée contre ce dernier est « clémente », par rapport aux chefs d'inculpation retenus contre lui par les juges de la chambre d'accusation de la cour de Blida, juste après les délibérations du 23 juin dernier. Le procureur avait requis la réclusion à vie contre l'ex-premier responsable de Khalifa Bank.

Par ailleurs, suite à un sondage d'opinions effectué auprès des avocats, des parents et proches des mis en cause, Me Nora Chelli Ould Hocine et Mes Bouitaouine Tayeb et Medjhouda Merouane ont été choisis comme étant les meilleures plaidoiries.

Par ailleurs, le parquet général de la cour de Blida, à leur tête le premier responsable Ladjine Zouaoui, a mis à la disposition des journalistes tous les moyens, notamment matériel pour assurer une bonne couverture médiatique et journalistique.

Redouane Hannachi

DANS DEUX OPÉRATIONS DE L'ANP À AÏN DEFLA

Deux terroristes éliminés et leurs armes récupérées

DEUX TERRORISTES ont été éliminés, samedi dernier, à Aïn Defla par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont récupéré des armes et une quantité de munitions, a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Selon les indications fournies par la MDN, «un détachement de l'Armée Nationale Populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla a abattu deux terroristes, suite à une embuscade près du lieudit Oued El-Kheraz, commune de Tacheta Zougagha, wilaya d'Aïn Defla.

A l'issue de cette opération antiterroriste, les éléments de l'ANP ont récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil semi-automatique, deux bombes de confection artisanale et une quantité de munitions. Pour rappel, mercredi dernier, un terroriste avait été abattu et un fusil semi-automatique avait été récupéré au cours d'une autre opération menée dans la même zone.

R. N.

MENACES SÉCURITAIRES AUX FRONTIÈRES AVEC LA TUNISIE

L'Algérie déploie 25 000 hommes le long du tracé

La situation sécuritaire en Tunisie est en passe de devenir l'une des préoccupations majeures des autorités algériennes du fait de la proximité de ce pays avec lequel l'Algérie partage des frontières s'étendant sur 965 km.


DR

L'Algérie a renforcé ces dernières vingt-quatre heures sa présence sécuritaire à ses frontières suite aux attaques terroristes perpétrées par des individus armés se réclamant de l'organisation terroriste Daech, notamment sur le sol voisin tunisien. Le nombre d'hommes déployés aux frontières algéro-tunisiennes est estimé à pas moins de 25 000 soldats, qui ont pour mission, vraisemblablement, de mettre en échec tout mouvement de terroristes, dans les deux sens, d'autant plus qu'un important foyer terroriste est justement localisé au niveau de cette bande frontalière.

Ce renforcement est l'une des mesures urgentes prises par l'Algérie dans le cadre d'une étroite coopération avec son voisin tunisien dans le cadre de la lutte commune contre les criminels des groupes terroristes d'AQMI et de Daech. L'Algérie, l'Egypte et la Tunisie ont décidé d'appuyer l'armée libyenne dans sa guerre contre l'Etat islamique (EI) renforçant, entre autres, leur présence sécuritaire aux frontières libyennes afin de contrer l'infiltration d'éléments terroristes sur le territoire libyen. Une réunion initiée à la demande de l'Egypte a en effet convenu d'un soutien à l'armée libyenne dans sa guerre contre l'EI, dont les bastions s'étendent en Libye, et du renforcement de la présence sécuritaire sur les frontières afin d'empêcher les terroristes de parvenir aux zones contrôlées par l'organisation terroriste. Le soutien revêtira une forme logistique. Plusieurs équipements ainsi que des munitions seront livrés à l'armée libyenne, outre l'intensification d'échange de renseignements et d'informations avec les parties combattant l'EI.

Le dispositif déployé aux frontières avec la Libye, un pays sans Etat et que se disputent des factions armées, a prouvé son efficacité du fait que la stratégie adoptée a épargné au pays des incursions terroristes meurtrières et un trafic d'armes de guerre florissant dans la région.

Du côté d'El-Tarf et tout le long de la bande frontalière, des unités des forces spéciales sont cantonnées et la surveillance aérienne assurée par des hélicoptères de l'ANP a été renforcée en multipliant le nombre de vols pour avoir une meilleure maîtrise de la situation.

Du côté de la wilaya de Souk Ahras, qui partage 120 km de frontière avec la Tunisie, au couvert végétal dense qui s'étend sur des milliers d'hectares, l'ANP est omniprésente avec différentes unités mobiles ou cantonnées. Le djebel Béni Salah, qui s'étend de Bouchegouf à Aïn Zana, en passant par Mechroha et Ouled Ali, est passé au peigne fin pour prévenir toute irruption d'une quelconque horde terroriste. L'envoi de renforts récemment tout le long des frontières avec la Tunisie était programmé depuis longtemps puisque relevant d'une stratégie déjà arrêtée.

Hocine Adryen

DES CENTAINES DE FAMILLES ANNULENT LEURS RÉSERVATIONS APRÈS LA TUERIE DE SOUSSE

Les agences marocaines à la conquête des touristes algériens

DES DIZAINES, voire des centaines d'Algériens pris de panique continuent d'affluer aux postes frontaliers est. Le drame vécu par les pensionnaires de l'hôtel Impérial Marhaba à Sousse et la peur qui s'en est suivie n'a pas laissé indifférents les Algériens séjournant actuellement en Tunisie. Le départ massif des touristes rarement vécu, de l'avis de responsables d'agences touristiques, par ce pays, a instauré un climat de terreur. Une panique qui a touché aussi les familles qui s'apprêtaient à s'y rendre juste après l'Aïd pour passer quelques jours de vacances.

Selon le chef d'une agence, Rama Tours, à Constantine, plusieurs parmi les clients de la boîte ayant prévu de séjourner dans la ville de Sousse ont annulé leurs réservations d'après-ramadhan. Partagés entre l'annulation pure et simple et le changement de destination, plusieurs parmi les touristes algériens à la recherche d'une destination paisible hésitent à se décider encore selon le propriétaire de l'agence.

Une peur qui n'a toutefois pas laissé indifférents certains prestataires touristiques marocains et turcs. A en croire une responsable d'une autre agence de tourisme activant dans la capitale de l'Est, des agences de voyages marocaines n'ont pas tardé à lancer des offres promotionnelles en direction des touristes algériens. Des offres alléchantes, selon notre interlocutrice, qui pourraient défier toute concurrence. Les agences marocaines viseraient le quart des probables touristes récalcitrants. En 2014, 1.28 million d'Algériens avaient séjourné au pays du Jasmin contre une centaine de milliers ayant opté pour le royaume de l'Ouest. Selon les chiffres de fréquentation de l'aéroport Houari-Boumediène, le Maroc reste la première destination arabe des voyageurs algériens. Une tendance juteuse que semblent vouloir exploiter les responsables marocains lesquels souhaiteraient tripler, voire quadrupler leur quota, et pourquoi pas frôler le demi- million de touristes algériens.

Relativement chères par rapport aux prix proposés par les Tunisiens, les offres de séjours au royaume chérifien devront connaître d'alléchantes remises, selon les agences contactées et qui semblaient unanimes sur le sujet. Auparavant, un séjour d'une dizaine de jours à Agadir aurait coûté au minimum 90 000 DA alors qu'une formule identique est proposée à Hammamet entre 65 000 DA et 70 000 DA. Contrairement aux deux pays maghrébins, la Turquie reste excessivement inaccessible à certaines bourses puisqu'un séjour de même durée ne coûterait pas moins de 150 000 DA par personne.

Ce pays aurait plutôt, selon nos interlocuteurs, lancé des campagnes de sensibilisation en direction des pays européens. En effet, à la suite du drame de Sousse ce serait faire preuve d'innocence que de croire que les Occidentaux fouleront de sitôt les plages tunisiennes. La reprise du secteur touristique tunisien, névralgique pour le pays, semble, à en croire tout cet affolement, compromise de façon durable.

Des Algériens empêchés de se rendre en Tunisie

Paradoxalement nombreux étaient les Algériens à avoir annoncé, aussitôt après l'attentat de vendredi ayant coûté la vie à 39 personnes en majorité des touristes occidentaux, leur total soutien au peuple tunisien. Des messages de soutien via les réseaux sociaux et autres canaux médiatiques avaient envahi la sphère des communications.

Une réaction similaire avait été engendrée par l'attentat, le 18 mars dernier, du musée du Bardo et qui avait coûté la vie à 24 personnes dont 21 touristes. Selon des chiffres fournis par des responsables du tourisme tunisien, en sus des messages de soutien, les Algériens ont été nombreux à se rendre en Tunisie après la tuerie. Ils ont été 256 000 à avoir visité le pays voisin entre le 1er janvier et le 15 avril 2015.

Seulement, l'attentat de l'hôtel Impérial Marhaba a provoqué des réactions peu ordinaires des responsables des postes frontaliers tunisiens. Selon des témoignages recueillis hier, des dizaines d'Algériens avaient été empêchés de se rendre en Tunisie. Les autorités de ce pays leur auraient exigé d'abord que l'âge minimal soit de 35 ans en sus d'un document prouvant qu'ils ont effectivement une réservation d'hôtel.

Il faut aussi rappeler que les autorités algériennes et tunisiennes avaient placé depuis l'attentat toute la bande frontalière sous haute surveillance.

Selon des témoignages d'habitants algériens à la lisière des deux pays, les patrouilles de l'armée sont devenues plus fréquentes. Ceci en plus des postes de garde avancés, lesquels auraient été revus à la hausse au niveau de tous les postes-frontaliers, à El-Tarf, Souk-Ahras et Tébessa. Une surveillance qui aurait au passage donné un coup aux trafiquant et autres contrebandiers contraints faut-il le souligner, d'opérer un repli en attendant que la tension baisse. Une tension qui met en tout cas toute la région en état d'alerte.

Amine B.


DR

LA CAMÉRA CACHÉE D'*ECHOUROUK* STOPPÉE NETTE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Le ministre Grine réagit

DIX JOURS après le début du ramadhan et les émissions satiriques ou caméras cachées proposés par certaines chaines TV privées, le ministre de la Communication, silencieux jusque-là vient de réagir en sommant les responsables de ces télévision privées à «prendre, sans délai, des dispositions rigoureuses « pour expurger les grilles de programmes des expressions de violence et autres scènes contraires aux traditions et valeurs de la société sous peine de retrait de l'autorisation». La tutelle rappelle aux DG de certaines chaînes de télévision privées que «la responsabilité qui leur incombe leur dicte de prendre sans délai des dispositions rigoureuses afin d'expurger l'ensemble des grilles de programmes télévisés des scènes contraires à nos traditions ancestrales et à nos valeurs religieuses qui bannissent la violence sous toutes ses formes et sacralisent la famille algérienne encline à la paix et à la sérénité». Le ministère de la Communication relève «une orientation contraire à ces valeurs dans certains programmes télévisés diffusés durant ce mois notamment en prime time tendant d'une manière condamnable à focaliser sur des expressions de violence en banalisant ses différentes manifestations». Les services de la tutelle resteront attentifs aux programmes diffusés pour s'assurer de la mise en œuvre effective des mesures préconisées afin de les corriger, note encore le ministère. La tutelle prévient que «dans tous les cas elle n'hésitera pas à prendre les mesures légales qui s'imposent et pouvant aller jusqu'au retrait de l'autorisation».Pour faire de l'audimat, les chaines de télévision privées, se croient tout permisy compris à se faire des relais de violence. Le dernier est cette caméra cachée de la chaîne Echourouk TV où le joueur de football Madjid Bouguerra a été piégé à travers une simulation de sa prise d'otage par un commando de Daech. Même la presse internationale a réagi à cette émission. «Marcel Béliveau doit se retourner dans sa tombe. L'inventeur de la caméra cachée n'a pas fait que des illustres petits-enfants puisqu'un de ses successeurs a sans doute eu l'idée la plus étrange de l'année : feinter la prise d'otage», ironise 20 minutes.L'émission a fait réagir la presse britannique, familière avec le défenseur central depuis son passage dans le championnat anglais ainsi que chez le club écossais Glasgow Rangers. «Shocking Algerian TV prank « (Un canular choquant sur une télé algérienne), a titré le Daily Mail un article consacré à l'émission avec Bougherra. Pour The Telegraph, l'émission est terrifiante. «Qui ne trouverait pas ça drôle?», a ironisé le journal anglais.

H. A.

HÉCATOMBE ROUTIÈRE

86 morts et 138 blessés depuis le début du ramadhan

En Algérie, pendant le mois de ramadhan, les accidents de la circulation deviennent quasi systématiques, notamment à l'approche de l'adhan de l'iftar. Les chiffres communiqués régulièrement par les services de la Direction générale de la Protection civile sont on ne peut plus éloquents. En effet, 86 morts et 138 blessés ont été recensés dans 80 accidents mortels. Fléau, hécatombe, drame ; tels sont quelques uns des termes les plus employés pour désigner ce que l'on a coutume d'appeler accident de la route. La première journée du mois de jeûne a été marquée par le deuil, avec un bilan lourd de 18 personnes décédées et 34 autres blessées. Du 24 au 27 juin, la Protection civile indique qu'il y a eu 29 accidents mortels ayant causé 33 morts et 55 blessés.

Prudence et vigilance sont de rigueur

Le changement de rythme de vie pendant le mois de ramadhan a des répercussions sur la circulation routière. Comme on le sait, l'Algérien est de nature nerveux. Aussi, certains automobilistes en manque de nicotine ou de café peuvent devenir de véritables dangers ambulants.
Cette hausse du nombre de victimes depuis le début du mois du ramadhan fait craindre le pire pour le reste du mois. Si en temps normal l'hécatombe routière est un fait constaté au quotidien, à travers le territoire national, le fléau prend des proportions encore plus alarmantes au cours du mois sacré. Pour rappel, le décompte macabre du mois de ramadhan dernier était de 248 morts, dont 20 enfants et 21 femmes, et plus de 600 blessés, selon la Protection civile.

L'erreur est humaine... mais mortelle

La gravité des accidents s'explique par une combinaison de facteurs liés au conducteur, au véhicule, à la route et aux conditions de circulation. Cependant, le comportement humain – son indiscipline et son manque de civisme – demeure le facteur causal prépondérant à l'origine de ces accidents, avec 80 % du nombre total des accidents de la route.
L'analyse des statistiques de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale atteste clairement que l'excès de vitesse demeure la cause principale des accidents de la route. Dans ce sens, plus de 80 % des accidents survenus pendant le mois de ramadhan 2014 sont de type collision ou renversement.
Aoura Racha

DJEZZY HONORE LES MAJORS DE PROMOTION DE L'UNIVERSITÉ DE BECHAR

APRÈS les universités d'Alger(1) et de Tamanrasset, Djezzy a participé le jeudi 25 juin à une grandiose cérémonie en l'honneur des majors de promotion de l'université de Bechar. Lors de cette manifestation rehaussée par la présence du wali de la wilaya de Bechar ainsi que de plusieurs hauts responsables de l'administration locale, des cadeaux sous forme de 15 tablettes, offerts par Djezzy, ont été distribués aux lauréats qui ont décroché leurs années avec brio. Dans son discours, le recteur de l'université de Bechar a exprimé sa reconnaissance à Djezzy pour avoir été le sponsor majeur de la cérémonie de sortie de promotion ainsi que pour toute la considération et le soutien apportés à cet évènement.
Par ce geste, Djezzy, qui demeure fidèle à sa politique d'entreprise citoyenne, continue de soutenir l'effort et le savoir à travers ses multiples actions en faveur de l'université algérienne.

EXAMEN DU BACCALAURÉAT 2015

Le CLA s'attend à un taux de réussite de 46 %

A deux semaines des résultats officiels, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) s'attend à un taux de réussite au bac qui avoisinerait les 46,4 %, entaché de triche et d'erreur mais avec des sujets abordables et de qualité.



L'examen du baccalauréat 2015 a été assez particulier puisqu'il a été entaché par le scandale de tricherie via la 3G à travers un grand nombre de centres d'examens. Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a publié, hier, un communiqué ou il présenté son estimation quant aux taux de réussite au bac attendu pour cette année, et ce selon les résultats d'un échantillon de notes récoltées au sein des centres de correction.
Les résultats ont fait état de notes faibles en mathématiques et en langue française, moyennes et bonnes dans les autres matières. Les filières sciences et techniques mathématiques viennent en première position et la filière gestion économie en dernière position, selon le syndicat.
Le CLA qui a réuni son bureau national, avant-hier, constate que l'année scolaire écoulée et grâce au mouvement de lutte a permis d'arracher la révision du statut particulier, a indiqué le communiqué du CLA. «Maintenant aux membres de la commission d'élaborer un statut qui répondra aux attentes des travailleurs», a-t-il souligné.
Ce syndicat dénonce également l'organisation des élections sur le renouvellement des commissions de gestion des œuvres sociales avant de consulter les travailleurs du secteur sur la méthode de gestion ainsi que l'entêtement de la tutelle à continuer le processus de ces élections sans l'instauration d'un certain nombre de règles qui permettront le contrôle de ces indus élus, et ceci malgré le boycott massif de ces élections par les travailleurs du secteur.
Le CLA réitère sa détermination à continuer sa lutte pour l'intégration des contractuels, la régularisation de la situation des enseignants de Skikda, El Oued, Alger Ouest…..et la transparence dans les concours de recrutement.
Concernant la prochaine rentrée scolaire, le CLA confirme sa participation aux assises sur la réforme de l'enseignement secondaire et l'organisation d'une université d'été au profit de ses adhérents où des ateliers de réflexion seront installés et des topos de formation suivis de conférences débats seront organisés. Le syndicat souhaite que la rentrée prochaine soit celle des acquis sociaux pour les travailleurs du secteur et le début de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des conditions de travail. Content de la participation de l'Algérie aux olympiades de mathématiques et cela après une longue absence, le CLA souhaite une bonne réussite aux élèves participants. **Lynda Louifi**

ELÈVES RECALÉS DE LA DEUXIÈME ET QUATRIÈME ANNÉE PRIMAIRE

Des compositions de rattrapage à la prochaine rentrée scolaire

LA MINISTRE de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, a décidé de donner une chance supplémentaire aux élèves scolarisés recalés de la deuxième et quatrième année primaires, et ce dès la prochaine rentrée scolaire.
Des instructions ont été données aux directeurs des directions de l'éducation, au nombre de cinquante, de refaire les compositions aux élèves scolarisés recalés des deuxième et quatrième années primaires, lesquels ont eu une moyenne qui oscille entre 4,50 et 4,99. Ces examens de rattrapage, qui devaient avoir lieu récemment à travers les établissements scolaires ont été reportés vers la prochaine rentrée scolaire, en raison des examens nationaux (5e année primaire, BEM et Bac). Le département de Nouria Benghebrit estime nécessaire d'organiser ces examens de rattrapage. Cependant, les élèves recalés doivent refaire les compositions dans trois matières dites essentielles, à savoir les mathématiques, l'arabe et le français. Autrement dit, une chance supplémentaire pour passer au niveau supérieur.
Par ailleurs, le ministère de l'éducation a laissé libre court aux directeurs de l'Education à travers le territoire national, d'organiser ces examens de rattrapage, et ce selon les spécificités de chaque établissement. En ce qui concerne le cycle moyen, les élèves de la troisième année ayant une moyenne qui oscille entre 9,00 et 9,99 ont passé les examens de rattrapage le 23 juin dernier. Les élèves de troisième année du cycle moyen ont composé dans les matières où ils n'ont pas eu la moyenne. Les résultats seront connus cette semaine.
L. L.

UNE CANICULE SEMBLABLE À CELLE DE 2012 TOUCHE L'ALGÉRIE

Des pics à 47°

L'ALGÉRIE, à l'instar des autres pays de la Méditerranée, fait face depuis hier à une vague de chaleur caniculaire et cela durera jusqu'au 4 juillet. Selon les prévisions météorologiques, la hausse du mercure a débuté hier sur toutes les régions du nord et de l'intérieur du pays avec des températures pouvant atteindre plus de 40°. Et le pic de cette vague de chaleur, semblable à celle de 2012, sera atteint mercredi prochain avec une température de plus de 47° à l'ombre et 54 ° sous le soleil.
Les services de l'Office national de la météorologie (ONM), prévoient cette hausse des températures maximales entre 37° et 46°, qui affecteront les régions de l'ouest jusqu'à celles de l'est du pays en passant par celles du centre du pays.
Par ailleurs, ledirecteur général de la Protection civile a mis en alerte toutes les unités d'intervention Avec l'intensification des actions de prévention et de sensibilisation nécessaires et de telles circonstances et la large médiatisation des consignes de prévention.
La Protection civile conseille de fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et de les maintenir ainsi tant que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur. Il est également conseillé de les ouvrir tôt le matin et tard le soir et pendant la nuit. Attention aux personnes dépendantes, il faut leur proposer régulièrement des boissons. Toujours selon le communiqué, il faudrait provoquer des courants d'air, éteindre les lumières électriques, ne pas s'exposer au soleil, porter chapeau et vêtements légers en coton, et pas de forte activité, tels sont les conseils à suivre.
Ne pas se baigner dans des réserves d'eau. Il faut prendre régulièrement dans la journée des douches froides, sans se sécher.
Il faut penser à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées) en leur proposant régulièrement des boissons. Pour les conducteurs n'ayant pas l'air conditionné, il est recommandé d'éviter d'effectuer des longs trajets au cours de la journée, il est préférable de les programmer en soirée ou la nuit.et enfin, ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule. **R. A.**

INAUGURATION DE LA LIGNE SWISS RELIANT ALGER À GENÈVE

Après 20 ans d'absence Swiss revient en Algérie

Le vol inaugural Swiss reliant Genève à Alger a eu lieu samedi dernier avec à son bord, l'ambassadrice de Suisse en Algérie Muriel Berset-Kohen, Alain Rolland, président de la chambre de commerce et d'industrie Suisse-Algérie et le P-DG de la Société des centres commerciaux d'Algérie, ainsi que le musicien globe-trotter Bastian Baker et son groupe, qui ont donné un concert pour la première fois en Algérie, au centre commercial de Bab-Ezzouar.



La compagnie helvétique reliera la Suisse à l'Algérie après 20 ans d'absence, avec trois vols par semaine effectués par des Airbus A319/320 les mardis, jeudis et samedis. Le vol Genève-Alger se fera tôt le matin, à 06h25, pour arriver à Alger à 7h30 locale, et le vol Alger-Genève aura lieu à 8h10 pour arriver à 11h15 à Genève. Pour ce qui est des tarifs, la compagnie filiale du groupe Lufthansa a opté pour plusieurs tarifs flexibles selon le besoin du voyageur, et ce à partir d'environ 50 euros l'aller simple, soit moins de 8 000 DA.

Le directeur général de Swiss en Suisse romande Lorenzo Stoll, n'a pas caché son immense joie et sa fierté après le retour de la compagnie suisse sur le sol algérien après une longue absence. «20 ans après, un avion aux couleurs de la Suisse s'est à nouveau posé ce matin sur le tarmac de l'aéroport Houari-Boumediene, les pompiers de l'aéroport ont baptisé l'avion dès son arrivée, célébrant cette nouvelle ligne. Nous tous, à bord, en avons été très touchés» dit-il. Il explique également l'importance de la destination Algérie, notamment dans le développement de sa compagnie ainsi que les relations entre les deux pays. «J'ai le privilège de conduire le développement de la compagnie Swiss dans la Suisse francophone et la région de France qui est voisine. En 2 ans, le nombre de destinations Swiss au départ de Genève a plus que triplé, passant de 13 destinations en 2013 à 42 aujourd'hui ; je suis particulièrement heureux que la destination d'Alger fasse partie de ce développement. Cette nouvelle route inaugurée aujourd'hui est un lien supplémentaire entre nos deux magnifiques pays, et ne fera que renforcer nos relations. L'Algérie est dans une phase de développement très active, et nous avons pleinement confiance que cette nouvelle ligne soutiendra les objectifs que nous nous sommes fixé», a déclaré Lorenzo Stoll.

Pour sa part, le président de la Chambre d'industrie algéro-suisse, Allain Rolland, a souligné l'importance des relations économiques entre l'Algérie et la Suisse, estimant que cette ligne allait contribuer à les promouvoir davantage. Il affirme également que «l'Algérie et Alger incarnent aujourd'hui une porte d'entrée incontournable pour de nombreuses entreprises dont nous trouvons en Suisse les sièges mondiaux».

Il explique que cette ligne entre Alger et Genève permettra la connexion de la Suisse avec le continent africain.

Le président de la chambre de commerce et d'industrie algéro-suisse a également annoncé, en marge du cinquième anniversaire du centre commercial de Bab Ezzouar, le début des travaux de construction du centre commercial et de loisirs d'Es Senia à Oran qui est situé entre le centre-ville et l'aéroport Ahmed Ben Bella. «Nous avons planifié d'ouvrir notre centre au printemps 2017 sur une surface de 34 000 m² et 2 000 places de parking. L'investissement sera de 4.6 milliards de dinars représentant environ 46 millions d'euros. En termes d'emplois, 1500 places de travail seront créées», a déclaré M. Rolland en ajoutant que d'ici à 2019, le développement se poursuivra à l'est du pays dans les villes de Sétif et de Constantine, avec à terme un investissement en Algérie de près de 25 milliard de dinars, soit environ 250 millions d'euros.

Nassim Mecheri

MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Algérie Télécom investit massivement dans le réseau de fibre optique, selon son PDG

L'OPÉRATEUR public des télécommunications, Algérie Télécom, se prépare activement à l'introduction de la fibre-to-the-home (FTTH) pour arriver à une qualité de service digne de son rang d'opérateur historique. «Algérie Télécom active le déploiement de la fibre optique à travers le vaste territoire national, afin de préparer le terrain pour l'arrivée de la fibre-to-the-home et d'améliorer ainsi la qualité du service et répondre à la demande croissante du marché», a déclaré son président-directeur général, Azouaou Mehmel, dans un entretien au cabinet d'intelligence économique et de conseil, Oxford Business Group (OBG).

«Investir massivement dans un réseau de transmission à fibre optique est l'une des priorités des plans nationaux pour la modernisation et l'extension de l'infrastructure des télécommunications de l'Algérie», a tenu à souligner M. Mehmel. Il a ajouté : «Le premier réseau de fibre optique a été déployé à la fin des années 1980, mais nous sommes maintenant dans un stade plus avancé dans le plan d'architecture de la FTTX avec plus de 64 000 km de câbles déjà déployés. Pour atteindre notre objectif, l'Algérie espère installer 10 000 à 15 000 km de câbles à fibres optiques par an. En termes d'investissement global, nous avons prévu 418,5 millions d'euros en 2015 contre 256 millions en 2014.»

Le PDG d'Algérie Télécom a expliqué, dans l'entretien accordé à OBG, que la modernisation de l'infrastructure des télécommunications de l'Algérie se traduit aussi par la généralisation de la technologie MSAN (Multi Service Access Node), l'extension de la 4G LTE, l'augmentation de la capacité de la bande passante internationale (400 Gbps) et le remplacement des câbles en cuivre, qui sont souvent objet de vols.

Les réformes, a-t-il ajouté, consistent à installer des nœuds d'accès multiservices reliant les clients à une plate-forme unique offrant télécommunications et services Internet.

«Cela signifie remplacer les anciennes unités qui sont en fin de vie, et déployer de nouvelles unités pour offrir à tous nos clients le même niveau de service», a t-il assuré. Le patron d'Algérie Télécom prévoit que les anciens équipements seront totalement remplacés d'ici à la fin de 2016.

La 3G n'a eu aucun effet sur le fixe

Par ailleurs, M. Mehmel estime que l'expansion des services mobiles en Algérie n'implique en aucun cas la fin des services fixes, et remarque que le lancement de la 3G dans le pays n'a pas eu cet effet. «L'amélioration d'un service ne se fait pas nécessairement au détriment d'un autre et la preuve, après le lancement de la 3G, la pression s'est au contraire accentuée sur l'ADSL», a déclaré M. Mehmel, ajoutant que «l'Algérie a consenti d'importants investissements pour couvrir les citoyens à l'échelle nationale».

D'autres sujets relatifs au développement de l'opérateur historique ont été abordés dans cet entretien qui sera publié dans son intégralité dans «The Report: Algeria 2015», l'édition du dixième anniversaire d'OBG en Algérie, qui aborde l'activité économique ainsi que les opportunités d'investissement dans notre pays. Sur le sujet objet de l'entretien avec le PDG de l'opérateur historique, Oxford Business Group estime que le développement de l'infrastructure des télécommunications en Algérie s'accélère.

Tania Gacem

GARE MARITIME DU PORT D'ALGER

Le ministre des Transports s'est enquis des préparatifs d'accueil des voyageurs

LA GARE maritime du port d'Alger dispose désormais de tous les moyens pour recevoir le flux des passagers en provenance de l'étranger par voie maritime. C'est ce qu'a constaté jeudi dernier le ministre des Transports, Boudjema Talai, lors d'une visite effectuée dans l'enceinte de la gare maritime pour s'enquérir des conditions dans lesquelles se trouve cette station de voyageurs à la veille de la saison estivale. Sur place, le ministre a eu la satisfaction de constater que la gare maritime est aménagée de façon agréable pour mettre à l'aise les familles de notre communauté établie à l'étranger.

Celle-ci se trouve surtout très propre disposant des moyens adéquats pour le voyageur. A chaque saison estivale ce sont des milliers de familles algériennes résidant à l'étranger qui transitent par la gare maritime du port d'Alger. Cette infrastructure portuaire a été réaménagée de façon à recevoir les voyageurs et leur permettre d'avoir un meilleur accueil et une facilitation des procédures, notamment douanière et policière. L'entreprise portuaire en coordination avec les services des Douanes, la police des frontières et l'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), déploie des efforts pour améliorer davantage toutes les conditions de passage et réduire ainsi la durée de transit des passagers. Justement, concernant les dernières mesures d'allégement des procédures de débarquement et d'embarquement des passagers, le Président-Directeur général, Abdelaziz Guerrah, a expliqué au ministre que «des facilitations ont été instaurées au niveau de la gare maritime pour donner aux passagers plus de commodité leur permettant de voyager dans de bonnes conditions possibles».

Toutes les dispositions mises en place lors de la dernière saison ont été reconduites mais aussi renforcées davantage. Il convient de noter que le dispositif d'accueil mis en place l'année dernière a permis de ramener le temps de traitement des navires de 7 heures à 2h30. La reconduction des actions ont déjà donné satisfaction, à l'exemple de la délivrance des DPD à bord des navires, la déclaration et accomplissement des formalités des changes à bord des navires, la mise en place du couloir vert pour les familles et les personnes à mobilité réduite, les contrats d'assurance véhicules, le renforcement du dispositif de sécurité, le dispositif des services de santé ainsi que la réquisition d'une ambulance de la Protection civile durant toutes les escales des navires passagers.

Toutes ces mesures jugées déjà satisfaisantes ont été revues cette année et bien renforcées : Il s'agit de l'élargissement du couloir vert à deux voies; la mise en place de nouveaux boxes de (20 unités) au profit des services de police et douane à l'effet de faire en sorte que les auto-passagers effectuent les formalités sans descendre de leur véhicule.

Mise en place de nouveaux distributeurs automatiques de boissons chaudes et fraîches au niveau des circuits départs/arrivées et de la grande salle pour les passagers piétons. Animation par l'opérateur Mobilis avec vente de puces et cartes de recharge. Distribution de l'emblème national et des casquettes pour les passagers par le service accueil de l'Epal.

A. T.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DIRECTION DE LA FORMATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
NIF : 09 901 401 900 5042

Opération : Acquisition d'un Parc Auto pour 05 Etablissements de La Formation Professionnelle I.N.S.F.P - CFPA (TOURISME ET ARTISANAT – AIN EL HADID – SOUGUEUR – MEDRISSA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12 /2015

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tiaret, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour L'Acquisition d'un Parc Auto pour 05 Etablissements de La Formation Professionnelle I.N.S.F.P Tiaret - CFPA (TOURISME ET ARTISANAT Tiaret – AIN EL HADID – SOUGUEUR – MEDRISSA).

Acquisition de 05 Véhicules utilitaires et 03 camions au profit
Des Etablissements de La Formation Professionnelle De La Wilaya

L'appel d'offre s'adresse aux concessionnaires, importateurs et revendeurs dument autorisés pour la vente des véhicules, justifiants de capacités financières, techniques et règlementaire et possédant des références professionnels dans ce domaine. Les importateurs, désirant participer à cette offre doivent présenter l'agrément du fabricant. En cas de groupement, le mandataire doit être désigné dans la déclaration à souscrire et dans la lettre de soumission, comme représentant de l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant (article 59 du décret présidentiel n° 10-236 du 07.10.2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics).

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (D.F .E.P) de la wilaya de Tiaret – **route de frigo** – N° de Tel : 046 42 30 14.

Les dossiers se constituent d'une offre technique et d'une offre financière accompagnés obligatoirement des pièces réglementaires suivantes :

L'Offre Technique Comprendra :

1. Copie du cahier des charges dûment signé daté et paraphé par le soumissionnaire et annexé de ses spécifications techniques.
2. Une copie du registre de commerce légalisée.
3. Catalogues et fiche descriptives des véhicules proposés.
4. Copie du Certificat de garantie des véhicules.
5. Extrait de Rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois.
6. Copie des Attestation de mise à jour **C.N.A.S, C.A.S.N.O.S.**
7. Copies des Bilan comptable indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années visées par les services des impôts.
8. Copie du casier judiciaire N° 03 moins de 3 mois en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
9. Liste et adresse de vente de pièces détachées et de service après vente.
10. Délégation de signature s'il y'a lieu.
11. Copies des références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage.
12. Copie de l'Attestation de dépôt des comptes sociaux déposé auprès du C.N.R.C pour les personnes morales.
13. Copie du Statut du soumissionnaire pour les personnes morales.
14. Copie du Planning de livraison (Délais de livraisons).
15. déclaration à souscrire.
16. déclaration de probité. .
17. Copie du numéro d'identification fiscale **(NIF)** du soumissionnaire.
18. certificat d'origine des véhicules.

b) L'Offre Financière Comprendra:

1. Lettre de La soumission.
2. Bordereau des Prix Unitaires dûment signé et renseigné par le soumissionnaire
3. Devis Quantitatif et Estimatif dûment signé et renseigné par le soumissionnaire.

➔ Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires que toutes les pièces accompagnants de l'offre technique doivent être actualisées.
➔ Présentation obligatoire des descriptifs et Catalogues techniques des véhicules en couleur – lisible - grand format sur papier photo avec tout les dimensions pour chaque article.
➔ Le soumissionnaire est tenu de présenter un engagement relatif à la nature du produit.
➔ Lettre de soumission, déclaration à souscrire et déclaration de probité doit être selon modèle ci-joint.
Renseigné, signé, daté et cachetée obligatoirement par le soumissionnaire.
➔ Les prix doivent être portés en lettres et en chiffres sur le bordereau des prix unitaires.
➔ Les montants de l'offre doivent être portés en lettres et en chiffres sur la soumission et au total général du devis quantitatif et estimatif.
➔ l'entreprise doit veiller au classement des documents selon la configuration des deux offres, les pièces non exigées ne seront pas prisent en considération durant l'évaluation des offres.

Chaque offre doit être insérées dans une enveloppe fermée, indiquant la mention « technique » ou « financière » Selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, et doivent être déposées à **la Direction de la Formation et de l'enseignement professionnels de Tiaret sise Route de Frigo avec la mention :**

Avis d'appel d'offres national ouvert N°...../.....
Projet : Acquisition de 05 Véhicules utilitaires et 03 camions au profit
Des Etablissements de La Formation Professionnelle De La Wilaya
LOT N° =
.« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR ».
A monsieur le Directeur de la Formation et de l'enseignement professionnels
De la wilaya de Tiaret.

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution dans la presse nationale ou le **BOMOP,** si le dernier jour de la duré de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le Jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la duré de préparation des offres au plus tard à **12h00.**

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le dernier jour de la date de dépôt des offres en séance publique à **14h00 au niveau du siège de la wilaya de Tiaret** en présence de l'ensemble des soumissionnaires, préalablement informés et souhaitant assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre durant la période de validité des offres de **cent onze (111) jours** a compté de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2015 / ANEP N° 333 102**

REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

2eme MISE EN DEMEURE

L'ENTREPRISE DE REALISATION DE BATIMENT *BOUAZIZ MABROUKA*–LAGHOUAT-TITULAIRE DU MARCHE REALISATION REALISATION SALLE OMNI SPORT 1000 PL AFLOU N°191/13.EST MISE EN DE MEUR

-EN VUE DE RATTRAPER LE DEPASSEMENT DE DELAI.

-D'APPROVISIONNER LE CHANTIER EN MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

POUR CE FAIRE UN DELAI DE 72 HEURES A PARTIRE DE LA DATE DE LA PREMIÉRE PARUTION DE LA PRÉSENTE MISE EN DEMEURE SUR LES COLONNES DE LA PRESSE NATIONLE. FAUTE PAR CETTE ENTREPRISE DE SE CONFORMER AUX INJONCTION DE LA PRÉSENTE MISE EN DEMEUR. IL LUI SERA FAIT APPLICATION DES MESURES COERCITIVES PRÉVUES PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUGUEURE.

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2015 / ANEP N° 333 145**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET LA CONSTRUCTION

NUMERO D'INDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099803019005331

OPERATION N° NF.5.834.2.262.103.08.03

MISE EN DEMEURE N°02

- *VU L'ABONDEMENT DU CHANTIER*

** *L'entreprise MESSAADI BRAHIM*

- *sise RUE MEDJADI ZERAB N°133B PINS MARITIMES MEHAMMADIA ALGER Titulaire du convention 132/13 d'un mantant 7.058.319.84DA et de délais Du 06 MOIS ,ODS N°170/14 du 15/05/2014 , relative à:*

LA REALISATION DEUX- 02- LOGEMENTS D'ASTREINTES (F3+F4) DE CENTRE FONCIERE INTERCOMMUNAL A LAGHOUAT.

Est mise en demeure sous huitaine d'avoir démarrer le chantier et rattraper le retard et activer le chantier aux moyens humains et matériels dès la première parution de la présente mise en demeure dans la presse.

Faute de quoi il lui sera fait appliquer les mesures coercitives conformément à la réglementation en vigueur

Le Jeune Indépendant **du 29/06/2015 / ANEP N° 333 154**

OIL & GAS BUSINESS PASSE EN REVUE LES GRANDS AXES DE SONATRACH

Le groupe entend satisfaire le marché interne et garantir la sécurité énergétique de l'UE

La revue Oil & Gas Business a évoqué dans son dernier numéro le programme de la compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach) pour le quinquennat 2014-2019, dont la priorité est celle de garantir la sécurité énergétique du pays à long terme.

La revue rappelle les projets d'investissement de 90 milliards de dollars sur 5 ans, maintenus par le gouvernement malgré la forte chute des prix du pétrole. Le programme en question est axé principalement sur le développement des gisements du pétrole et du gaz, le renforcement des capacités de transport des hydrocarbures, de l'activité pétrochimique et du raffinage, a-t-on rappelé.
La revue précise, par ailleurs, l'engagement de Sonatrach à renforcer ses capacités d'exportation du gaz naturel afin de conforter la sécurité d'approvisionnement de ses clients.
Le groupe consacre 7,5 milliards de dollars à l'extension de ses capacités de transport par canalisation, dont près de 5 milliards concernent les projets de gazoduc. La revue a évoqué la position de l'Algérie, en tant que fournisseur historique de l'Union européenne en gaz et pétrole, ainsi que son rôle dans la sécurité énergétique des pays de la région.
Elle a cité notamment le projet du gazoduc Galsi, qui doit



relier l'Algérie et l'Italie via la Sardaigne. Il s'agira donc du second gazoduc Algérie-Italie. «Le premier, qui passe par la Tunisie, est déjà fonctionnel depuis une trentaine d'années», a-t-on rappelé. Il a été également évoqué le projet du gazoduc TSGP, qui doit relier le Nigeria à l'Europe en passant par l'Algérie.
«Toujours en attente, le gazoduc TSGP devrait être mené par Sonatrach et la NNPC, une entreprise du Nigeria», a-t-on souligné. Dans l'un de ces articles, la revue a analysé les raisons de la chute des exportations algériennes en gaz naturel vers le Vieux Continent. Parmi celles-ci, elle a cité la crise économique 2008-2009, laquelle a fait diminuer la demande sur le marché mondial.
L'auteur de l'article cite d'autres facteurs, dont l'arrivée du Qatar sur le marché algérien en tant que concurrent, gênant les ventes du gaz algérien, mais aussi le boom du gaz de schiste aux Etats-Unis et la baisse du prix du charbon, qui ont facilité l'importation de ce dernier produit en Europe, lequel concurrence le gaz naturel.
L'auteur du même article rappelle que l'Europe se tourne de plus en plus vers l'Algérie depuis la crise de l'Ukraine et vu le risque induit en matière d'approvisionnement en gaz naturel à partir de la Russie via l'Ukraine.
La revue a par ailleurs consacré un entretien au vice-président de l'Association algérienne de l'industrie et du gaz, Abdelmadjid Attar, sur le gaz de schiste, un sujet qui fait polémique en Algérie.
Ce dernier a affirmé qu'il s'agit là d'une technologie et d'une logistique que l'Algérie doit maîtriser, par prévention, car, selon lui, dans 20 ans, il est probable que l'Algérie ne puisse plus produire autant de gaz conventionnel qu'elle le fait aujourd'hui.

Z. M.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES EN ZONE URBAINE

Signature aujourd'hui d'un partenariat entre la France et l'Algérie

UNE CONVENTION sera signée aujourd'hui lundi entre l'ambassadeur de France à Alger Bernard Emié, et le colonel Lakhdar El Habiri directeur général de la Protection civile. Cette convention a pour objet le financement qui parachèvera l'élaboration du projet FSP dans le cadre du partenariat franco-algérien en matière de protection civile. Selon un communiqué de l'ambassade de France parvenu hier à notre rédaction, «ce projet s'étalera sur une durée de trois ans et aura pour objectif de soutenir la création d'un réseau d'unités pédagogiques dédiées à la lutte contre les incendies en zone urbaine». La France va participer avec ses moyens scientifiques et surtout à travers des apports d'expertise technique et d'ingénierie pédagogique. Il est également prévu dans cet accord, la formation des cadres en charge des futures unités créées, mais également leur montée en puissance.
Le même communiqué indique que «ce projet complètera un partenariat particulièrement dense et fructueux dans le domaine de la protection civile, déjà engagé depuis le début des années 2000». Le communiqué rappelle que «le document cadre de partenariat, signé par les deux présidents de la République en décembre 2012, avait considérablement renforcé ces échanges en instituant trois axes principaux de coopération : le développement des formations, en particulier pour les formateurs ; une participation aux exercices de simulation d'accidents majeurs ; et enfin, une assistance mutuelle opérationnelle en cas de catastrophe ou d'accident grave».
C'est dire toute l'importance qu'il faut aujourd'hui accorder à ce partenariat qui devient par la force des choses indispensable de par la qualité de la formation dispensée dans ce genre de circonstances.
A ce titre, le communiqué de l'ambassade rappelle que «ces dernières années, de nombreuses simulations d'accidents de tramway, de métro et de télécabine ont ainsi été organisées en commun».
Le dernier en date, le spectaculaire exercice d'accident de tramway à Constantine a permis, début juin, un échange de connaissances clés dans le domaine des protocoles d'intervention. Le lancement de ce nouveau projet FSP, qui s'ajoute au partenariat d'excellence existant déjà entre les protections civiles de nos deux pays, témoigne d'une réelle volonté bilatérale de développer ces échanges techniques et de les ancrer dans la durée.
Il reflète également la relation d'exception entre la France et l'Algérie et qui se traduit au quotidien dans de nombreux domaines.
En attendant le lancement pour le parachèvement de ce projet, l'Algérie demeure sous la menace d'une quelconque catastrophe naturelle et ou accident grave qui exigerait des connaissances et un savoir-faire de haut niveau.

A. Timizar

Le trait de *Sidou*



VIVEZ LA FERVEUR DU MOIS SACRÉ AVEC L'APPLICATION GRATUITE DE OOREDOO «RAMADANYATE»

POUR CE MOIS sacré du Ramadhan, Ooredoo revient avec son application gratuite «Ramadanyate» pour Smartphones qui permet à ses clients de bénéficier quotidiennement et gratuitement de contenus spécialement conçus pour le Ramadhan.
Avec une simple connexion Internet, le client peut télécharger, visualiser et écouter le contenu de l'application «Ramadanyate» de Ooredoo, disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargements : OStore et Play Store pour les téléphones sous Android et App Store pour Iphone.
En plus des fonctionnalités habituelles, telles que la direction de la Qibla, l'appel à la prière (El Adhan), les horaires de prières pour chacune des wilayas du pays, la consultation des Douâa pour le Ramadhan …etc ; l'application «Ramadanyate» disponible en versions arabe et française, offre un contenu islamique, spécialement dédié au mois sacré, tel que la lecture du Coran (60 Hizb) et l'écoute des versets coraniques en MP3.
«Ramadanyate» donne également accès à une panoplie d'informations pratiques telles que le programme TV de la semaine des chaines algériennes et internationales, des informations culturelles et historiques, des conseils diététiques, des recettes de cuisine et d'autres informations pratiques.
Avec son application «Ramadanyate», Ooredoo partage avec ses clients la ferveur du mois sacré du Ramadhan.

Banque Extérieure d'Algérie بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sis au lotissement « F » N° 48, **Draria-Alger,** à compter du Lundi 06 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant du 29/06/2015 / ANEP N° 332 876

Banque Extérieure d'Algérie بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sise au 122 U5, rue Maatar lakhdar – **Eliza Annaba**, à compter du Mercredi 01 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant du 29/06/2015 / ANEP N° 332 879

Banque Extérieure d'Algérie بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sise à la nouvelle ville Ali Mendjeli Unité de Voisinage UV7 – **El Bey Constantine**, à compter du Dimanche 12 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant du 29/06/2015 / ANEP N° 332 880

Banque Extérieure d'Algérie بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sise au 25, rue de la République – **Bordj Bou Arreridj,** à compter du Dimanche 12 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant du 29/06/2015 / ANEP N° 332 881

BEAUCOUP DE CHEMIN RESTE À FAIRE À VIENNE

Ultimes manœuvres et pressions autour du nucléaire iranien

La négociation internationale sur le nucléaire iranien est entrée hier dans une phase critique, chaque partie exhortant l'autre à faire de difficiles «choix politiques», le chef de la diplomatie iranienne devant pour sa part rentrer à Téhéran pour consultations.

A deux jours de la date butoir initialement fixée pour parvenir à un accord historique, des «décisions très difficiles vont devoir être prises», a prévenu le chef de la diplomatie britannique Philip Hammond en arrivant hier à Vienne pour le dernier round des négociations.

Ces dernières vont cependant se prolonger au-delà de la date du 30 juin, en principe pour quelques jours, afin de parvenir à un «bon accord global», a annoncé une source iranienne, confirmant ce que tous les négociateurs laissaient déjà entendre. «Je l'ai déjà dit plusieurs fois et je le redis aujourd'hui, plutôt pas d'accord qu'un mauvais accord», a-t-il ajouté.

Un peu auparavant, la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini avait prévenu que l'heure des choix politiques avait sonné dans cette épuisante négociation, entamée il y a 20 mois, entre Téhéran et les grandes puissances du P5+1 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Russie, Chine, France et Allemagne). «C'est une question de volonté politique. Si toutes les parties font preuve de volonté politique, on y arrivera», avait-elle déclaré à son arrivée.

L'heure semble désormais aux consultations. Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a quitté Vienne hier pour rentrer à Téhéran, ont indiqué des médias officiels iraniens, assurant que ce retour était prévu.

Selon les agences Irna et Isna, Mohammad Javad Zarif retournera à Vienne «après avoir passé une journée à Téhéran».

Les chefs de la diplomatie du P5+1 (Chine et Russie étant pour le moment représentées par des vice-ministres) se sont réunis hier en début d'après-midi pour faire le point sur les négociations.

John Kerry et Mohammad Javad Zarif, les deux principaux protagonistes du dossier, en étaient déjà convenus vendredi, avant même d'entamer leurs discussions: il reste «beaucoup» de pain sur la planche pour parvenir à un accord historique sur le nucléaire iranien.



Les grandes puissances veulent s'assurer que l'Iran ne cherchera pas à se doter de la bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions internationales qui asphyxient son économie depuis une décennie.

Mais après de longues années de tensions et 20 mois de discussions acharnées, et malgré la conclusion d'un accord-cadre à Lausanne en avril, les positions apparaissent encore très éloignées sur plusieurs points cruciaux.

Arrivé à Vienne samedi, le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a rappelé «au moins trois conditions indispensables» pour sceller un accord. A savoir une limitation durable des capacités nucléaires iraniennes de recherche et de production, un retour automatique des sanctions en cas de violation des engagements pris et des inspections «rigoureuses» des sites iraniens, «y compris militaires si nécessaire».

Or le guide suprême Ali Khamenei, qui a la haute main sur le dossier nucléaire, a réitéré en début de semaine son refus de toute inspection des sites militaires, une «ligne rouge» non négociable selon lui.

Ali Khamenei a également déclaré ne pas accepter de «limitations de longue durée» du programme nucléaire, alors que les grandes puissances souhaitent le brider pour au minimum 10 ans.

Mohammad Javad Zarif a de son côté rappelé la principale exigence iranienne : «la levée de toutes les sanctions». Téhéran souhaite que les sanctions internationales soient abandonnées dès la mise en œuvre d'un accord, alors que les grandes puissances souhaitent une levée progressive et réversible.

Un accord serait le premier pas d'une possible réconciliation entre la République islamique et les Etats-Unis, brouillés depuis 35 ans. Un tel accord aurait également un impact sur le marché mondial de l'énergie, en libérant les immenses réserves iraniennes d'hydrocarbures.

«Ne croyez pas que l'Iran a besoin de cet accord», a cependant averti le président du parlement iranien, le conservateur Ali Larijani, cité par l'agence Irna hier. «Nous accueillons favorablement un accord car c'est dans l'intérêt de tous mais ne croyez pas que nous supporterons plus de pressions (...) N'obligez pas l'Iran à renoncer à la voie des négociations», a-t-il lancé.

R. I.

NIGÉRIA

Cinq morts dans un attentat suicide

AU MOINS cinq personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées quand un homme s'est fait exploser avant-hier devant une léproserie en périphérie de la grande ville de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, ont annoncé hier les secours. L'attentat-suicide a eu lieu vers 17H30 (16H30 GMT) samedi, quand un homme, qui tentait de pénétrer à l'intérieur de la léproserie de Molai, à 4 km environ de Maidugiri, capitale de l'Etat de Borno, s'est fait exploser devant le bâtiment, selon les secours et un témoin.

SYRIE

Plus de 200 civils tués par l'EI à Kobané

LES FORCES kurdes ont chassé samedi de Kobané les djihadistes du groupe terroriste Etat islamique (EI), qui ont tué en 48 heures plus de 200 civils, dont des femmes et des enfants, dans cette ville du nord de la Syrie. En lançant jeudi un assaut surprise contre cette cité frontalière de la Turquie, les djihadistes s'étaient retranchés dans des immeubles et avaient pris en otage des dizaines de civils qui ont finalement réussi à fuir avec l'aide des forces kurdes, selon des militants et l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

YÉMEN

Incendie dans la raffinerie du port d'Aden

UN INCENDIE s'est déclaré avant-hier dans la raffinerie de pétrole d'Aden, dans le sud du Yémen, après que les Houthis ont bombardé le port tout proche pour empêcher un navire d'aide humanitaire d'accoster, selon des responsables locaux. «Les Houthis ont effectué des tirs d'artillerie dans la zone et l'un d'eux a touché un réservoir de pétrole à la raffinerie, déclenchant un incendie», a indiqué un responsable de la société en charge du complexe pétrolier.

LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT SE RÉFUGIE EN BELGIQUE

L'opposition dénonce les élections au Burundi

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale burundaise Pie a annoncé hier depuis Bruxelles qu'il se trouvait «momentanément contraint» de rester loin de son pays, en proie aux violences, et a dénoncé le «forcing» du président Nkurunziza pour un 3e mandat «illégal».

«Pour le moment, je suis contraint de rester à Bruxelles», a déclaré Ntavyohanyuma sur la chaîne de télévision France24. Il a demandé au président du Burundi, Pierre Nkurunziza , de renoncer à organiser les élections aujourd'hui pour briguer un 3e mandat «illégal» et l'a appelé à engager «un dialogue inclusif» avec toutes les composantes politiques.

Par ailleurs, la Commission électorale burundaise (Céni) a affirmé que «tout était prêt» pour les élections législatives et communales d'aujourd'hui, en dépit de l'annonce de leur boycott par l'opposition et d'un regain de violence. «Tout est prêt dans le pays», a déclaré le président de la Céni, Pierre-Claver Ndayicariye, devant la presse. «Depuis ce dimanche matin (hier, ndlr), le matériel est acheminé (...) vers les centres de votes».

Le responsable a par ailleurs affirmé n'avoir reçu «aucun document officiel» de la part des formations d'opposition qui ont annoncé le boycott des scrutins. «Sans doute est-il en route, s'il existe», a-t-il ajouté, précisant qu'en l'état actuel des choses, faute de lettre de retrait, les élections se dérouleraient comme si toutes les listes participaient.

Les membres de l'opposition avaient annoncé vendredi leur décision de boycotter l'ensemble des élections générales (législatives et communales aujourd'hui, présidentielle le 15 juillet), et avaient affirmé avoir déposé la veille, à la Céni, une lettre.

Hier, l'un de leur leaders, Charles Nditije, a de nouveau assuré que la lettre avait bien été «réceptionnée par un agent de la Céni», et accusé le président de la Commission de «mentir» afin de «faire croire demain que le scrutin est pluraliste et inclusif».

Charles Nditije a assuré que les partis d'opposition avaient aussi donné «consigne à tous leurs militants de boycotter les élections» et qu'ils ne déploieraient aucun membre pour superviser le vote.

L'opposition aurait voulu pouvoir éviter un nouveau boycott des élections: elle s'était déjà retirée du processus électoral en 2010, ce qui avait eu pour seule conséquence de l'exclure du paysage politique. Et de clairement la placer en position de faiblesse à l'approche de ces nouveaux scrutins.

Mais elle a finalement jeté l'éponge, affirmant avoir été dans l'impossibilité de faire campagne, se disant la cible permanente de menaces et accusant jusqu'à la Céni d'être aux ordres du pouvoir. Elle a par ailleurs relevé que depuis mi-mai, date d'un putsch manqué, plus aucune radio privée n'émettait. Le Burundi est secoué par un mouvement de contestation populaire émaillé de violences depuis fin avril, quand Pierre Nkurunziza a annoncé sa candidature à un troisième mandat jugé anticonstitutionnel. Au moins 70 personnes sont mortes depuis le début de la crise. Et plus de 120.000 Burundais ont fui dans les pays voisins un climat préélectoral délétère. Le pouvoir burundais est jusqu'au bout resté sourd à toutes les critiques en interne mais en aussi en externe: la communauté internationale juge elle aussi impossible la tenue des scrutins dans les conditions sécuritaires actuelles.

Bujumbura argue d'un risque de vide institutionnel si les élections n'ont pas lieu très vite, le mandat de Pierre Nkurunziza, notamment, arrivant à échéance le 26 août.

R. I. et agences

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DE LA CULTURE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°:001/D.C/2014

AVIS D'APPEL D'OFFRE RESREINT
N°001/2015
NIS:0994 3701 901 8320

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la direction de la culture de la wilaya de Tindouf, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant soumissionnés à l'avis d'appel d'offre national restreint N°001/ 2015 relatif à l'équipement d'une Maison de la culture a Tindouf Lotfi paru dans les quotidiens 'Al-Michouar al-siassi' le 18/01/2015 et " Le jeune Independent " le 19/01/2015 que après l'évaluation des offres techniques et financières les résultats sont comme suit:

Désignation des lots	L'entreprise	La note technique	Montant après correction en TTC	Délais			N.I.F	observation
				Livraison jours	Montage jours	Garantie mois		
Lot n 01: équipement Informatique et audio visuel.	Infructueux à cause de la qualification d'une seule offre à l'évaluation financière							
Lot n 02: équipements des sonorisations	SARL BECHIK H OMAR	54	12.947.220,00	50	10	36	00716039014841	L'offre la Moins disante
Lot n 08: équipement d'une salle de conférence et mobiliers des bureaux	SARL GAMA MEUBLE	68,9	13.883.922,00	05	05	25	0000250063522018	L'offre la Moins disante

L'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis cité ci-dessus, sont invités à se rapprocher de direction de la culture de la wilaya de Tindouf au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire de marché dans les quotidien nationaux, pour prendre connaissance des résultas détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, est accordé aux soumissionnaires concernés par l'avis cité ci-dessus, pour un éventuel recours et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés modifié et complété.

Le Jeune Indépendant du 29/06/2015 / ANEP N° 333 106

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE: SETIF.

DAIRA DE:-MAOKLANE

COMMUNE DE: MAOKLANE.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIR DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article n° 49 alinéa 02 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par décret présidentiel n°03/13 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics, Le président de l'A.P.C. de Maoklane Wilaya de Sétif annonce l'attribution provisoire du marché relatif à Suivi et Réparation cc n°110 reliant entre village Ouled Bouaroura au limite de tala Ifacene sur 2.8 km après l'avis d'appel d'offres national limité parus dans les quotidiens Elchibak et le Jeune Indépendant en date du 29/04/2015 l'offre retenue après évaluation technique et financière est indiquée dans le présent tableau.

Soumissionnaire	Montant de l'offre en DA.	NIF	Note Globale (T+F)	Délais	observations
مؤسسة الأشغال العمومية "قدادرة عبد العادل"	29.741.400,00 DA T.T.C.	173193700005134	47/85	05Mois	Moins-disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours devant la commission des marchés publics de l'A.P.C.dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens et ce conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété.

Le Jeune Indépendant du 29/06/2015 / ANEP N° 333 064

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/1271 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع تركيب مصنع بلاط الأرضيات من الطين من طرف Eurl MOULINA، بمنطقة النشاطات بلدية القصر.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فبراير 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 30 سبتمبر 2010 المتضمن تعيين السيد حمو أحمد التوهامي واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بموجب القرار الولائي رقم 14-2055 المؤرخ في 2014/10/19 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 2015/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 15/790 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/05/18 على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة للسيدة بونيف داوية.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـــرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع تركيب مصنع بلاط الأرضيات من الطين من طرف Eurl MOULINA، بمنطقة النشاطات بلدية القصر، وذلك ابتداءا من 2015/06/28 إلى غاية 2015/07/27.

المادة 02 : يعين السيد : رميلة موراد رئيس مصلحة البناء، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم ومؤشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره يستخلفه السيد خاوة بوعلام، رئيس فرع التجهيز.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية القصر، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة وبلدية القصر، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة القصر، رئيس المجلس الشعبي لبلدية القصر، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالـــي

Réf. : 071/15

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

En effet, une femme raconta à un éminent professeur de médecine qu'elle avait embrassé l'islam après qu'elle eût rêvé du Prophète (salut divin sur Lui) qui lui offrit le saint Coran entre ses mains. Cette noble dame eut quelques années après, une tumeur maligne du sein. Une maladie incurable puisque arrivée à son stade final. Par amour, elle implora son Seigneur, avec dévouement, humilité et confiance sans égal. Puis, en se réveillant d'un sommeil de plomb dans lequel elle fût involontairement plongée, elle passa sa main sur son sein, elle y constata la disparition de la tumeur. Emue par cette surprise, la noble dame alla voir son médecin traitant qui avait refusé toute tentative d'intervention chirurgicale eu égard au degrés très avancé de sa maladie. Le médecin, à son tour, stupéfait par l'événement, l'examina et lui confirma la guérison.

(5e partie)

Par Cheikh Tahar Badaoui



Jeûner n'est pas seulement s'abstenir de se nourrir ou de boire dès l'aube jusqu'au coucher du soleil. Plusieurs créatures animales en font autant, sans parler des gens appartenant aux autres dogmes que l'islam. C'est là une conception erronée et négative du jeûne, n'ayant rien à voir avec le véritable sens de cet acte d'adoration que Dieu a prescrit à ses serviteurs, à la fois comme une obligation et une thérapie pour le corps et l'esprit.

Ainsi, concernant celui qui s'adresse à une autre divinité que Dieu, Allah le Puissant, et met en lui sa confiance, son jeûne n'aura aucune valeur aux yeux de Dieu, car il s'agit là d'une action louable en la forme certes, mais viciée de l'intérieur. Le dernier verset coranique de la sourate dite «La Grotte ou La Caverne» ou bien El-Kahf met cette vérité spirituelle en évidence : «Dis : Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Seigneur est un Dieu Unique ! Quiconque donc espère à la satisfaction de son Seigneur, alors qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe, dans son adoration, aucune autre divinité.»

Il en est de même pour celui qui sème la sédition et fomente des troubles pour combattre Dieu et son Prophète et pour celui dont le cœur est plein de haine et de ressentiment pour ses semblables. Il œuvre afin de diviser ses frères et semer des discordes entre eux, à l'effet de les affaiblir, de mieux les gouverner, bafouer les droits des démunis et de les exploiter sans scrupule et sans soutien.

Jeûner, reste pour ceux-là un acte de pervers hypocrites qui manipulent l'innocence des gens pour assouvir leurs besoins de vautours. Sont accusés également ceux qui soutiennent les injustes, les usuriers, ceux qui se dressent en travers du chemin des opprimés, orphelins, veuves et handicapés, donnent raison aux insolents, encouragent la corruption, le hasard et le désordre qui troublant la quiétude des gens et entravent l'ordre public, causent des préjudices à l'environnement et en général à la nature, ceux qui ne pensent qu'à émigrer, non pour une raison dictée par le devoir et l'honneur, mais afin de contribuer plutôt à laisser la mère patrie et enrichir la cruelle métropole.

De même, ceux qui se laissent entraîner par le gain facile et optent pour des solutions allant à l'encontre des intérêts de leur pays et même de leurs origines, religieuses soient- elles, linguistiques, culturelles ou sociales et enfin ceux qui ne se soucient point du devenir ni du sort de leurs frères en Palestine, en Irak, en Afghanistan, aux Philippines, au Soudan, en Tchétchénie et partout ailleurs où sont torturées par des guerres et révoltes fratricides et en plus, par la maladie, la famine, l'esclavage, l'ignorance, l'obscurantisme, le racisme et par d'autres fléaux ravageurs, des âmes innocentes qui ne cherchent qu'à vivre en hommes libres et heureux.

Peut-on concevoir et comprendre le langage de ceux qui de par leurs convictions hybrides et disparates, pensent que la meilleure façon d'adorer Dieu surtout pendant le mois de Ramadan et donc de voir leur jeûne validé, est de nuire à leur propre pays, à dévaster les biens d'autrui, à violer sans scrupule, à égorger des innocents, vieillards, femmes et enfants. C'est par conséquent leur propre religion, religion satanique et c'est leur propre jeûne, le jeûne des démons.

Ce sont les serviteurs de l'injustice et de la terreur et les semeurs de troubles, là où ils se meuvent, tels les cellules cancéreuses dans un corps sain. On ne saurait guère jeûner en transgressant, par ailleurs, les limites dictées et imposées par Dieu.

La tradition prophétique rapporte que deux femmes, jadis pieuses, furent châtiées et sévèrement punies et englouties par les flammes éternelles : l'une parce qu'elle a causé la mort à une chatte, qu'elle enferma chez elle, sans lui donner à boire ni manger, ni la laisser sortir et voguer à sa guise ; l'autre, parce qu'elle fût de son vivant source d'offense et de tort vis-à-vis de ses voisins. Quel genre de flammes accueilleraient ces jeûneurs de diable, et quelle serait leur finalité d'ici-bas si l'on comparait leurs infâmes actions à l'égard de l'humanité, par rapport au fait de causer mort à une chatte quand bien même, d'une manière volontaire ?

Le jeûneur ressemble à un ange sous les traits d'un être humain, il est souvent aux yeux de Dieu plus préféré que l'ange, car celui-ci, créé de la Lumière éternelle ne subit guère l'oppression du moi, dont il ignore totalement l'existence ; il est créé et «programmé» par la Volonté Suprême exclusivement pour l'adoration du Seigneur. Cette suprématie de l'homme croyant obéissant à son Créateur par rapport à l'ange résulte du fait que l'homme lucide mène sans cesse, une lutte contre ses passions et les contradictions du «monstre matière» et œuvre du fait de la mission dont il est investi pour le bien être de tous, d'ici-bas et dans l'au-delà.

Le véritable sens du jeûne

Le jeûneur ne peut par conséquent mentir, soupçonner gratuitement les gens, espionner ses frères au profit de l'ennemi, comploter contre eux ou les tromper, comme il ne peut s'emparer des biens des gens par mensonge, malice et autres formes de turpitudes.

Là est le véritable sens du jeûne dans son aspect spirituel, qui consiste à raffermir la foi et le sentiment de la présence de Dieu. De cette façon là, le jeûneur aura concilié dans cet acte cultuel, l'abstinence de son âme et sa purification des souillures et son embellissement par les vertus et les bonnes œuvres. Il ne cherche qu'à faire du bien, à prêter aide et assistance à tout ce qui en demande, sans distinction aucune et sans contrepartie. C'est un ange mais humain, qui fait du bien comme il respire.

C'est à cela que fit allusion notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui en disant : «Celui qui ne laisse pas de côté les paroles mensongères : faux témoignage et continue à en user, Dieu n'a point besoin qu'il se prive de manger ou de boire.»

Le Saint Prophète ajoute en insistant sur cette finalité : «Le jeûne n'est pas de laisser la nourriture et la boisson, mais de laisser le langage futile et les paroles vulgaires.»

Et le Saint Coran avant cela énonce : «Dieu n'accepte que de la part des pieux.» (Sourate dite «La Table servie» ou «Al Ma'idah» Verset 27).

L'abstinence de nourriture et de boisson n'a jamais été le véritable but du jeûne prescrit aux musulmans. Ce n'est qu'un des aspects matériels derrière lesquels se cache le véritable sens à savoir : astreindre son âme à une discipline spirituelle et lui inculquer les vertus de la patience.

Grâce à l'acquisition de ces qualités, le véritable croyant arrive à s'imprégner de sincérité et à fortifier sa volonté ; ce qui lui permet d'affronter les aléas de la vie avec tout ce que celui-ci comporte comme penchants charnels et passions, comme impulsions incitant à la haine, comme problèmes sociaux et difficultés matérielles.

La vertu de la patience est donc indispensable à l'homme pour pouvoir surmonter tous les obstacles face aux vicissitudes de la vie et vivre ainsi en parfaite harmonie avec lui-même, ses semblables, avec le monde où il est le représentant de Dieu, et avec son Seigneur, Gloire à Lui Seul. Il en est ainsi du sentiment de la présence de Dieu, qui réchauffe les cœurs nobles, purifie les âmes et illumine les esprits en se tournant vers Lui, et en s'appuyant sur sa Majesté en toutes circonstances.

C'est dans ce but que le jeûne a été imposé par Dieu, durant le mois de Ramadan qui fait partie des douze mois de l'année, en des journées continues afin de donner au croyant l'occasion de s'astreindre à la patience et au sentiment d'être sous le regard du Seigneur Maître des mondes. **C. T. B.**

(A suivre)

Les mérites du mois de ramadan

(1re partie)



Si le ramadan est un mois particulier, il est tout autant salutaire. Dès le 7e mois du calendrier islamique, c'est-à-dire au mois de radjab, le Prophète - prière et salut d'Allah sur lui -, se mettait à prier Dieu en Lui demandant de bénir les musulmans pour les mois de radjab et de châbane, et de leur accorder la chance de parvenir au ramadan. N'était-ce l'importance capitale que revêt ce mois de jeûne, et sa place prépondérante en Islam, le Messager de Dieu - prière et salut d'Allah sur lui -, n'aurait pas demandé au Tout Puissant, trois mois à l'avance, de le faire parvenir au ramadan, car il n'était pas homme à rechercher la vie terrestre.

Malgré toutes les garanties de la béatitude éternelle et du pardon de Dieu pour tous ses péchés, le Prophète - prière et salut d'Allah sur lui -, se montrait très nostalgique pour ce qui est du ramadan béni et se préparait spirituellement et physiquement à l'accueillir, et ce en jeûnant la majeure partie de châbane (le mois précédant celui du ramadan).

De même, il incitait ses compagnons à bien accueillir ce mois, en les invitant à multiplier les bonnes œuvres, les obéissances, le rappel de Dieu ou dhikr, les invocations, la bienfaisance, bref, les différentes adorations qui rapprochent de Dieu. "Que ceux qui la convoitent entrent donc en compétition pour l'acquérir.

" (Sourate 83, verset 26).

Ainsi, les bienfaits et les mérites de ce mois sont infinis car les bonnes œuvres qui les engendrent sont multipliées de plusieurs fois leur valeur initiale. Quant aux mérites et privilèges de ce mois béni, nous pouvons tenter d'en énumérer quelques-uns à défaut d'une énumération exhaustive :

1. La venue du ramadan est une grande joie pour le croyant

En effet, les compagnons du Prophète (QSSSL) se félicitaient pour la venue de ce mois bénéfique et se l'annonçaient avec joie et allégresse. Le Prophète (QSSSL), le parfait modèle à suivre en toutes choses, avait lui-même l'habitude d'annoncer à ses compagnons la bonne nouvelle de l'entrée du mois de ramadan. En regardant le croissant lunaire du ramadan, il priait Dieu en ces termes : "Seigneur ! Fais que nous l'accueillions dans la sécurité, la foi, la paix et l'islam (la soumission à Allah). Croissant du bien et de la droiture, Allah est certes mon Seigneur et le tien."

2. La venue du ramadan met en évidence la sincérité et la crainte du croyant envers son Créateur

En effet, en forçant son corps à accepter les contraintes du jeûne, le croyant affirme ainsi la prédominance de la croyance sur l'instinct. Il passe du stade animal, dominé par ses instincts au statut d'humain croyant, dirigé par son intellect et ayant délibérément choisi de se soumettre au Créateur de l'Univers. Ainsi, la venue du ramadan est une occasion pour le croyant d'accéder au niveau de la perfection que le Prophète (QSSSL) a défini comme suit:

"La perfection consiste à adorer Allah comme si tu Le vois car si tu ne Le vois pas, sois sûr que Lui Il te voit."

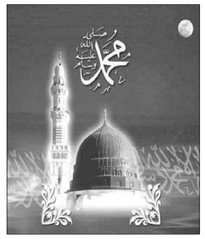
Donc, avec la foi et la perfection, le croyant n'a pas besoin d'une police ou d'une surveillance extérieure quelconque pour s'empêcher de faire le mal, de voler, de détourner.... car il est convaincu qu'Allah le voit où qu'il se trouve.

3. Le mois de ramadan met également à l'épreuve la patience du croyant vis-à-vis des prescriptions de Dieu Ainsi, pendant trente journées en moyenne, le croyant, par pure soumission à son Créateur, se retient de manger, de boire ou d'avoir des relations sexuelles avec sa femme grâce à l'endurance et la persévérance de son âme et de son corps.

Et le fruit de cette patience est le Paradis. Dieu dit : "Dis : "Ô Mes serviteurs qui avez cru ! Craignez votre Seigneur. Ceux qui, ici bas, font le bien auront une bonne récompense. La terre d'Allah est vaste et les endurants auront leur pleine récompense sans compter." (Sourate 39, verset 10).

(A suivre)

HADITH QOUDOUSSI



ABOU HOURAYRA RAPPORTA que le Messager d'Allah dit : "Chaque fois qu'Allah hissera le grade du serviteur croyant du Paradis, le serviteur dira : Ô mon serviteur ! D'où ai-je tout cela. Allah dira : Grâce à la demande de pardon de ton enfant en ta faveur."

(Rapporté par Ahmed)

Rappel

En cas d'affliction

لا إله إلا اللهُ العَظيمُ الحَليم، لا إلهَ إلا اللهُ رَبُّ العَرْشِ العَظيم، لا إلـهَ رَبُّ السَّمَـوَاتِ ورَبُّ الأرْضِ ورَبُّ العَرْشِ الكَريم

"IL N'Y A DE DIVINITÉ qu'Allah le Très Grand et plein de Mansuétude. Il n'y a de divinité qu'Allah, le Seigneur du Trône immense. Il n'y a de divinité qu'Allah, le Seigneur des Cieux et de la Terre et Seigneur du Trône, le Généreux."

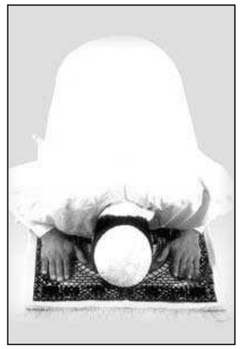
اللهُمَّ رَحْمَتَكَ أرجو فلا تَكِلني إلى نَفسي طَرْفَةَ عَيْن، وَأصْلِحْ لي شَأني كُلَّه لا إلهَ إلا أنْت

"Seigneur! C'est Ta miséricorde que j'espère, ne me laisse donc pas à mon propre sort ne serait-ce que le temps d'un clignement de l'œil et améliore ma situation. Il n'y a d'autre divinité que Toi."

Hadith

LE PROPHÈTE (QSSSL) A DIT : "Le serviteur, quand Allah le voue par avance à une position qu'il ne peut atteindre par une œuvre, sera éprouvé par Allah dans son corps, dans ses biens ou dans ses enfants. Et il supporte cela avec persévérance jusqu'à ce qu'Il le fasse atteindre cette position à laquelle Allah l'a voué."

La prière qui rafraîchit les cœurs



Le réveil sonne. Il fait sombre, le soleil n'a pas encore montré le bout son nez. Je tourne dans notre lit chaud et douillet, une voix me somme de me lever, l'autre m'invite à rester. Je ferme à nouveau les yeux.

Le cœur remplit de remords, des images défilent dans ma tête. Je me vois en train de me lever pour aller au travail ou ailleurs. Et pour rendre visite à Dieu, je m'y refuse ? Les yeux s'ouvrent alors. Je saute de mon lit, les yeux encore plein de sommeil, je me dirige vers la salle de bains pour me rafraîchir le visage. Je fais mes ablutions, me dirige vers la qibla et j'effectue ma prière dans un silence de mort. Je termine mes salutations. Le cœur se soulage et l'âme est enfin rafraîchie. Le Prophète (QSSSL) n'a-t-il pas dit : "Lorsque l'un de vous dort, le diable lui noue sur la nuque trois nœuds, en lui souhaitant un long et profond sommeil [pour l'empêcher d'accomplir la prière nocturne]. Si le fidèle se réveille et mentionne Allah, un des nœuds se dénoue ; s'il fait ses ablutions, un autre nœud se détache ; et s'il prie, tous les nœuds se dissiperont. Alors, il sera le matin dispos et aura l'âme calme ; sinon, il sera paresseux et aura l'esprit abattu."

Abdoullah Ibn Massoud a dit : "On parla devant le Prophète (QSSSL) d'un homme qui s'était endormi une nuit entière jusqu'au matin. Le Prophète dit alors : "Cet homme-là, le diable lui a uriné dans l'oreille"."

Je prends le livre posé sur la table de chevet afin d'y méditer quelques passages de la sourate "El-Fejr". Des bribes de paroles surgissent dans mon esprit en éveil. Je me souviens des propos du Prophète : "La prière de l'aurore effectuée en congrégation équivaut à une nuit entière de prières." (Mouslim, El-Tirmidhi)

Puis, je me rappelle encore les dires du Prophète à ce sujet : "Les prières les plus pesantes pour les hypocrites sont la prière d'el-icha et la prière d'el-fejr, mais s'ils savaient seulement ce qu'elles contiennent en récompenses, ils viendraient même s'ils devaient ramper."

(Rapporté par l'imam Ahmed)

Lorsque nous prions, nous sommes sous la protection d'Allah. Etre à l'heure au rendez-vous revient donc à être sincère avec Lui.

Il est rapporté aussi que les anges se relaient auprès de nous nuit et jour. Ils se rencontrent à la prière d'el-fejr et à celle d'el-'asr. Ceux qui sont restés auprès de nous pendant la nuit reprennent leur ascension et sont questionnés par Celui qui sait mieux qu'eux. Il leur dit en ces termes : "Comment avez-vous laissé Mes serviteurs ?" Et ils répondent : "En partant, nous les avons laissés en train de prier, et en revenant, nous les avons trouvés en train de prier." (Rapporté par El-Boukhari)

D'après un hadith sahih : "Quiconque prie el-bardayn [les prières el-fejr et el-'asr] entrera au Paradis." (Rapporté par El-Boukhari).

La prière de l'aube est sans nul doute une preuve (et une épreuve) de bonne foi, une indication, une mesure de sincérité et une régularité dans notre performance spirituelle. Il faut le reconnaître, les autres prières sont plus faciles à effectuer car elles conviennent mieux aux circonstances personnelles et elles s'imbriquent plus facilement entre le temps de travail et celui du sommeil. C'est pourquoi, ceux qui sont déterminés et sincères ne pourront manquer ce rendez-vous, et ce pour rien au monde.

Ces hadiths ont suffi à motiver mon cœur dans son ardeur à ne point manquer la prière d'el-fejr. Je souhaite, comme tout croyant d'ailleurs, à gagner la récompense, celle qui me dissuade chaque jour de commettre toute forme de péchés, dont celui, vicieux, de la négligence. Et pourtant, c'est toujours le même combat, demain est un autre jour et la difficulté fait partie de mon quotidien.

Qui parmi les créatures n'a pas vu son lit lui parler pour le retenir dans ses bras tendres et chauds ? Consacrer quelques minutes à Dieu avant le lever du soleil semble être une montagne insurmontable, alors que perdre son temps dans un toboggan de futilités semble tout à fait plaisant et amusant.

Le sommeil se voit bouleversé, le corps hésite, le cœur palpite et la foi s'agite. Nous nous hâtons vers le sommeil et nous retardons l'éveil. Et, paradoxalement, nous retardons la mort et profitons pleinement de la vie.

Les rendez-vous manqués me culpabilisent durant toute la journée. Ils m'effraient aussi. Je me surprends à voir l'hypocrisie qui sommeille en moi. Je me hâte vers le sommeil, persuadé d'être éternel sur Terre, persuadé que le réveil se fera. L'illusion de dominer mon existence souille mon discernement. Et si c'était mon denier jour, si mes paupières restaient fermées demain, comment j'agirais ? Se lever ou pas, telle est l'interrogation quotidienne. Pourtant, la recette de l'éveil n'est guère compliquée.

Prions Allah de nous aider à nous lever pour prier el-fejr en congrégation. L'invocation est l'une des plus grandes sources de force et de succès en toutes choses.

Finalement, la dévotion sincère envers Allah est la meilleure motivation pour se lever pour la prière et pour être assidu aux injonctions de Dieu parce qu'Allah est Celui qui contrôle toutes les aides.

Si une personne est réellement sincère et que son cœur brûle de dévotion envers Allah, alors Allah l'aidera et la protègera de son mal.

Que Dieu nous compte parmi les prieurs de l'aube et rafraîchisse nos cœurs par la foi sincère et rigoureuse ! **Amin.**

RECITS DU CORAN

Les trois compagnons qui restèrent en arrière lors de l'expédition de Tabouk

(1re partie)

Voici le récit de gens qui étaient sincères avec Allah, et qu'Allah a crus, dont Il a accepté le repentir et dont Il a pardonné tous les péchés.

L'histoire des trois compagnons qui restèrent en arrière lors de l'expédition de Tabouk.

Kaâb Ibn Malik a dit :

Je n'ai faussé compagnie au Messager d'Allah dans aucune de ses campagnes sauf celle de Tabouk.

Je n'ai pas participé à la bataille de Badr, néanmoins, aucun de ceux qui s'en étaient absentés ne reçut pour cette raison de reproche.

Le Messager d'Allah n'était alors sorti avec les musulmans qu'à la recherche de la caravane (commerciale) de Qouraïch, jusqu'à ce qu'Allah les mit face à leur ennemi, sans préavis. Mais j'étais présent avec le Messager d'Allah durant la nuit d'El-Aqaba où nous avons scellé notre pacte sur l'Islam. Et je ne voudrais pas échanger un tel honneur en contrepartie de ma participation à la bataille de Badr, bien que les gens la mentionnent plus souvent que le pacte d'El-Aqaba en question.

En ce qui concerne l'histoire de ma défection de l'expédition de Tabouk, je n'ai jamais été aussi fort ni aussi riche que lorsque j'y fis défaut. Par Allah, je n'avais jamais réussi à avoir deux montures à la fois avant cela ; par contre, cette fois-là, j'avais réussi à les posséder.

Le Messager d'Allah entreprit cette expédition dans une période de très fortes chaleurs. Il se préparait pour un long voyage dans un immense pays désertique et aride. Il devait rencontrer également un grand nombre d'ennemis.

Aussi, cette fois-ci, il informa les musulmans de leur destination afin qu'ils prennent leurs dispositions. Les musulmans étaient nombreux avec le Messager d'Allah sauf qu'il n'existait aucun registre les mentionnant.

Kaâb poursuit en disant :

Celui qui voulait s'absenter avait la certitude de passer inaperçu, à moins qu'Allah ne fasse une révélation coranique à ce sujet.

Le Messager d'Allah entreprit cette expédition lorsque les fruits et l'ombre étaient bien tentants.

Et en effet, j'avais envie de profiter de ces fruits et de cette ombre.

Le Messager d'Allah s'était préparé ainsi que les musulmans. Quant à moi, je sortais chaque jour pour m'équiper mais je rentrais sans n'avoir rien fait, me disant à chaque fois que je pourrais le faire l'heure venue.

Cette situation dura à tel point que les musulmans s'étaient déjà sérieusement équipés et, le lendemain matin, le Messager d'Allah prit la route et les musulmans avec lui, alors que je n'avais toujours rien préparé. Puis je continuais à sortir de chez moi et je rentrais également sans avoir rien fait ; cela dura jusqu'à ce qu'ils eurent pris une grande avance sur moi.

Et puis, je voulus partir les rattraper - si seulement je l'avais fait - mais tel ne fut pas mon destin.

Après le départ du Messager d'Allah, lorsque je sortais de chez moi, cela me mettait en peine de me voir semblable à une personne connue pour son hypocrisie, ou à une personne qu'Allah avait exempté pour cause de maladie ou de vieillesse.

Le Messager d'Allah ne se rappela de moi qu'à son arrivée à Tabouk. Il dit aux gens alors qu'Il était assis parmi eux :

- Qu'a donc fait Kaâb ibn Malik ?

Un homme de la tribu des Banou Salama dit :

- Ô Messager d'Allah ! Ce qui l'a retenu, c'est la beauté de ses habits et sa vanité.

Alors Mu'âdh ibn Jabal lui dit :

- C'est mal ce que tu viens de dire là ! Ô Messager d'Allah ! Je jure par Allah, nous ne connaissons de lui que du bien.

Le Messager d'Allah ne dit rien. Sur ces entrefaites, il vit à l'horizon un homme portant des habits blancs s'avançant dans le mirage.

Le Messager d'Allah dit :

- Sois Abou Khaythama !

Et ce fut effectivement Abou Khaythama Al-Ansari, celui qui avait fait l'aumône de quelques poignées de dattes et dont les hypocrites s'étaient moqués.

Kaâb poursuivit son récit :

Lorsque j'appris que le Messager d'Allah était sur le chemin du retour de l'expédition de Tabouk, un grand chagrin me prit et je songeais à trouver quelque mensonge pour me tirer d'affaire, en disant à moi-même :

- Comment pourrais-je bien échapper à sa colère demain ?

Et je pris pour cela conseil auprès des gens avisés de ma famille.

Lorsque l'on m'annonça l'arrivée imminente du Messager d'Allah, toute idée de mensonge se dissipa de mon esprit à tel point que je savais que rien ne pourrait m'épargner son courroux.

Alors, je me décidai à lui dire la vérité.

Le lendemain matin, le Messager d'Allah arriva, et il avait l'habitude quand il rentrait d'un voyage de passer par la mosquée pour y prier deux rakât, et puis de s'asseoir pour accueillir les gens.

Dès qu'il eut fini sa prière, ceux qui n'avaient pas participé à l'expédition vinrent à lui pour lui présenter leurs excuses et jurer de leur bonne foi. Ils étaient un peu plus de quatre-vingts hommes.

Le Messager d'Allah accepta d'eux leur état apparent et leur serment d'allégeance et implora pour eux le pardon d'Allah, tout en confiant à Allah le soin de les juger pour leurs sentiments cachés. C'est alors que vint mon tour.

(A suivre)

A MEditer

Discussion entre un bédouin et le Prophète

Selon Khaled Ibnou El-Walid - que Dieu l'agrée - a dit : un bédouin est venu vers le Prophète (QSSSL) et lui a dit : "O messager de Dieu, je suis venu te demander de me dire ce qui peut m'enrichir dans la vie ici bas et dans celle de l'au-delà."Le Prophète lui répondit : "Pose tes questions."

Le bédouin alors demanda : "Je veux être le plus grand connaisseur du monde",

Le Prophète répondit : "Crains Dieu, tu deviendra le plus grand connaisseur du monde."

Le bédouin : "Je veux être le plus riche du monde."

Le Prophète : "Sois satisfait de ta situation, tu seras le plus riche."

Le bédouin : "Je veux être le plus juste du monde."

Le Prophète : "Aime pour les autres ce que tu aimes pour toi."

Le bédouin : "Je veux être le meilleur du monde."

Le Prophète : "Sois utile aux autres."

Le bédouin : "Je veux être le plus proche de Dieu."

Le Prophète : "Abonde en invocations d'Allah."

Le bédouin : "Je veux parfaire ma foi."

Le Prophète : "Améliore tes mœurs."

Le bédouin : "Je veux être parmi les excellents."

Le Prophète :"Adore Dieu comme si tu le vois, car si tu ne le vois pas, Lui Il te oit."

Le bédouin : "Je veux être parmi les obéissants."

Le Prophète : "Fais les obligations religieuses."

Le bédouin : "Je veux rencontrer Allah indemne des péchés."

Le Prophète : "Purifie-toi en te lavant d'el-janaba."

Le bédouin : "Je veux être entouré de lumière au jour de jugement."

Le Prophète : "Ne commets aucune injustice à l'encontre de quiconque."

Le bédouin : "Je veux qu'Allah m'accepte avec miséricorde."

Le Prophète : "Sois tolérant vis-à-vis de toi-même et vis-à-vis d'autrui."

Le bédouin : "Je veux réduire mes péchés."

Le Prophète : "Demande toujours le pardon d'Allah."

Le bédouin : "Je veux être parmi les plus généreux."

Le Prophète : "Ne te plains à personne."

Le bédouin : "Je veux être parmi les plus forts."

Le Prophète : "Compte toujours sur Allah."

Le bédouin : "Je veux être épanoui dans mes biens."

Le Prophète : "Persévère sur la pureté."

Le bédouin : "Je veux être parmi les aimés d'Allah et de Son Prophète."

Le Prophète : "Aime ce qu'aiment Allah et Son Prophète."

Le bédouin : "Je veux être à l'abri du mécontentement d'Allah le jour de jugement."

Le Prophète : "Sois tolérant avec autrui."

Le bédouin : "Je veux qu'Allah réponde à mes invocations."

Le Prophète : "Evite de consommer ce qui est illicite."

Le bédouin : "Je veux qu'Allah ne me dénonce pas devant tout le monde le jour de jugement."

Le Prophète : "Ne dévoile pas les défauts de tes frères."

Le bédouin : "Qu'est-ce qui sauve des péchés ?"

Le Prophète : "Les larmes, l'humilité et les maladies."

Le bédouin : "Quel est l'action la meilleure aux yeux d'Allah ?"

Le Prophète : "Le bon comportement, la modestie et la patience."

Le bédouin : "Quel est le pire des péchés ?"

Le Prophète : "Le mauvais caractère et l'avarice obéie."

Le bédouin : "Qu'est-ce qui adoucit le mécontentement d'Allah ?"

Le Prophète :"La charité discrète et la visite des siens."

Le bédouin : "Qu'est-ce qui adoucit le feu de l'Enfer ?"

Le Prophète : "La patience dans la vie ici bas vis-à-vis des catastrophes et des épreuves."

Les MIRACLES scientifiques

LA RELATIVITÉ DU TEMPS



LA RELATIVITÉ du temps est une réalité scientifique qui a été prouvée au début du 20e siècle. Cependant, jusqu'à ce qu'Einstein ait avancé sa « théorie de la relativité », personne n'avait jamais pensé que le temps pouvait être relatif et contingent en vitesse et en masse.

« **C'est Lui qui vous a soumis la terre: parcourez donc ses grandes étendues. Mangez de ce qu'Il vous fournit. Vers Lui est la Résurrection.** »(Sourate 67, La royauté, v. 15)

À une exception près cependant: le Coran. Il a en effet rapporté des informations sur la relativité du temps! Les trois versets qui y sont associés sont les suivants:

« Et ils te demandent de hâter (l'arrivée) du châtiment. Jamais Dieu ne manquera à Sa promesse. Cependant, un jour auprès de ton Seigneur, équivaut à mille ans de ce que vous comptez. » (Sourate 22, Le Pèlerinage, v. 47)

« **Du ciel, Il administre toute affaire sur terre et la fait ensuite monter vers Lui en un jour équivalant à mille ans de votre calcul.** (Sourate 32, La Prosternation, v. 5)

« Les anges ainsi que le Roûh (l'Esprit c'est-à-dire Djibrîl) montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans. » (Sourate 70, Les Voies ascensionnelles, v. 4)

Cette référence du Coran à la relativité du temps a été révélée en 610 et elle constitue une autre preuve qu'il s'agit de toute évidence d'un livre divin.

5e PILIER DE L'ISLAM :

EI-HADJ



DR

Allah a imposé le Hajj et la 'Oumra à Son serviteur de manière explicite que ce soit à travers le Coran ou à travers la Sounnah authentique du Prophète. Et cette obligation doit être honorée au moins une fois dans sa vie. Allah a dit : { Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le Hajj de la Maison.}

[Sourate 3 - Verset 97]

Pour ce qui est de prouver l'obligation de faire le Hajj une fois dans sa vie, on peut le retrouver dans le Hadith rapporté par Abou Houreïra lorsque le Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) fit un sermon et dit : « Ô Gens ! Allah vous a prescrit le Hajj. Faites-le ». Le Hajj est obligatoire au moins une fois dans la vie pour tout musulman qui réunit les conditions suivantes:

Quant à la femme, il y a une sixième condition qui est celle de la présence de son mari ou d'un de ses Mahram (c'est-à-dire toute personne masculine pubère qu'elle ne peut épouser) qui voyagera avec elle pour le pèlerinage. Il n'est pas permis à la femme de voyager seule pour le Hajj sans son époux ou l'un de ses Mahram, comme son père, son frère, son fils…. Cette obligation de la présence d'un Mahram n'est en aucun cas levée, qu'elle trouve un groupe sûr de femmes ou non ; que son Hajj soit un Hajj obligatoire ou facultatif, qu'elle soit vieille ou jeune.

Le Prophète a dit : « Il n'est pas permis à la femme de faire un voyage d'un jour et d'une nuit sauf si elle est accompagnée d'un Mahram »

Le Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) avait même ordonné à un homme qui s'était engagé dans une troupe pour une bataille, alors que sa femme voulait aller au Hajj, d'accompagner sa femme au Hajj et de retarder le combat [Hadith rapporté par el Boukhari et Mouslim]

Lorsque le musulman a réuni toutes les conditions que l'on vient de citer, il doit alors s'acquitter du Hajj.Néanmoins, il reste encore à définir le sens de la capacité. En fait, c'est lorsque le musulman possède des provisions qui lui suffiront pour son aller et pour son retour. Ces provisions devront aussi suffire pour subvenir aux besoins de sa famille après son départ, et ceci jusqu'à ce qu'il revienne du Hajj. La capacité comprend également la monture qui le transportera ainsi que les provisions qu'elle nécessite et tout ce dont il a besoin comme bagages. Par ailleurs, il faut que le pèlerin soit en sécurité lors de son voyage. La capacité comprend également la bonne santé physique.

Lorsque toutes ces conditions sont remplies, alors Allah rend obligatoire le Hajj à Son serviteur. Par contre, il n'est pas demandé au pèlerin de remplir les conditions de la capacité longtemps avant le Hajj, l'objectif étant qu'il possède entre ses mains ce que nous avons précédemment cité au moment précis du Hajj.

En conséquence, si une personne possède pendant une grande partie de l'année les provisions nécessaires au Hajj, et qu'elle les a dépensés lorsque la période du Hajj se présente, alors cette personne ne sera pas considérée comme étant capable. Et donc le Hajj ne sera pas obligatoire pour une telle personne.

On retrouve ceci dans le sens de la parole d'Allah : **{ Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le Hajj de la Maison }** [Sourate 3 - Verset 97]

Lorsque toutes les conditions qui rendent obligatoire le Hajj sont réunies, alors le musulman, aussi bien l'homme que la femme, doit s'acquitter de son pèlerinage dans l'immédiat.

Allah a donc ordonné le Hajj de la manière la plus claire et la plus insistante. Ceci pour appuyer sur Son droit, et immensifier Son respect. L'interpellation divine envers les adorateurs par l'obligation ne laisse place à aucun retardement de l'exécution du devoir - le Hajj -, sauf pour celui qui est incapable de remplir son obligation.

Mais cette règle s'applique pour toutes les autres adorations. Pour renforcer cette obligation dans l'immédiat dont on retrouve le sens dans les versets coraniques, on peut également citer la parole du Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) : *«Dépêchez-vous de vous acquitter du Hajj car aucun de vous, ne sait quand il mourra».*

[Hadith rapporté par Ahmad]

Les 40 NAWAWIYA

HADITH 7 : LE BON CONSEIL (II)

POUR LE RESTE DU HADITH, LES SAVANTS EN GÉNÉRAL ONT DIT :

Le « bon » conseil relatif à Dieu se rapporte au fait d'avoir la foi en un seul Dieu, Parfait et Exalté, de Lui obéir, de L'aimer, de lutter pour Lui, de Le remercier pour Ses bienfaits, de faire la da'wa de Ses principes et d'être aimable envers tous les hommes dans la mesure du possible.

Ici, il n'est bien évidemment pas question de donner des bons conseils à Dieu, mais de se conseiller soi-même ainsi que ceux qui nous entourent, etc…Dieu à Lui la Gloire et les Louanges se passe largement de tout conseil.

Le « bon » conseil sur le Livre de Dieu porte sur le fait de croire que c'est l'œuvre de Dieu seul, de lui octroyer une place



éminente, de le lire avec exactitude et humilité, notamment en prononçant correctement chaque lettre pour ne pas en changer le sens et donc lutter contre ceux qui en déforment la signification. C'est aussi croire à tout le Coran (sans avoir l'esprit de controverse), le comprendre, en tirer des leçons, s'appuyer sur les versets sans équivoques (umm ul kitab par opposition aux mutachabihat), ne pas en faire des explications personnelles(*) et de connaître les versets abrogés et ceux qui abrogent…

Le « bon » conseil relatif au Prophète consiste à croire en Lui et à tout ce qu'il a apporté (Coran), de lui obéir, de le défendre, de faire revivre sa sunna en propageant son message (da'wa), d'en démentir les incertitudes, en l'étudiant, en en parlant avec érudition, de le révérer, de régler sa morale et ses comportements sur son exemple, d'aimer sa famille et ses compagnons et tout ceux qui l'ont suivi et le suivront dans ses bons comportements…

Le « bon » conseil aux Imâms qui désignent en fait les dirigeants musulmans est de les aider à faire triompher la vérité, d'obéir à leurs ordres quand ils s'y attachent, de leur montrer leurs erreurs avec tact, de leur faire savoir ce qui a pu leur échapper. Prodiguer des conseils aux dirigeants même avec tact peut être un acte de courage comme le constatèrent Hassan Al Basri, Nawawi, Ibn Taymiya qui moura en prison à Damas pour cette attitude. Il faut éviter de s'insurger contre les dirigeants, car il faut maintenir la cohésion de la communauté à tout prix, ce qui n'empêche pas le fait que l'on puisse leur faire des reproches. Enfin, il ne faut pas les laisser s'abuser par les louanges mensongères qu'on leur prodigue.

Le « bon » conseil aux musulmans (autre que les dirigeants) est de donner à ceux qui parmi eux sont dans le besoin, de cacher leurs péchés et leurs fautes, et de leur apporter ce qui leur sera bénéfique, de respecter les jeûnes et les vieux, de ne pas agir en trompant autrui. Bref d'aimer pour eux ce qu'on aimerait pour soi-même. De les guider vers ce qui est meilleur, de les aider dans leurs affaires et leur religion, par les mots et les actes, de leur ordonner le bien et de leur interdire le mal, avec douceur, sincérité, et compassion. Umm al Darda a d'ailleurs rapporté du prophète que celui qui conseille son frère en secret l'honore et celui qui le fait en public le déshonore.

Pain aux olives et aux herbes



Ingrédients

- 500 gr de farine
- 6 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de sel fin
- 2 cuillères à soupe de sucre
- 1 cuillère à soupe de levure chimique
- 1 cuillère à soupe de levure boulangère instantanée
- 1 cuillère à soupe de thym séché
- 1 cuillère à soupe d'herbes de Provence
- 2 gousses d'ail finement haché (pas râpé)
- 2 cuillères à soupe de parmesan râpé
- 1 cuillère à café de paprika

Eau tiède

- Quelques olives noire coupé en petit morceaux
- Quelques olives pour garnir

Les étapes

- Mélangez la farine, le sel, la levure chimique, la levure boulangère, le sucre, l'huile d'olive.
- Bien sabler le tout entre vos mains. Rajoutez l'eau petit à petit et ramassez la pâte qui doit être légèrement collante aux doigts.
- Couvrir et laissez doubler le volume.
- Pétrir à la main pendant 10 minutes en ajoutant l'ail, les olives coupées et les herbes
- Divisez la pâte en 9 petites boules et les transférez dans un plateau allant au four
- Badigeonnez avec du lait, saupoudrez d'herbes, de parmesan et de paprika
- Décorez avec une olive au centre
- Laissez doubler encore une fois le volume
- Faire cuire au four préchauffé à 200 degrés pendant 30 minutes.

La chorba algéroise



Ingrédients :

- 400 g de viande de mouton, épaule de préférence
- 150 g de blancs de poulet
- 4 ou 5 tomates bien rouge et mûres
- 1 petite courgette de 150 g environ
- 2 petites carottes
- 1 oignon blanc
- 2 pommes de terre
- 1 poignée de pois chiches
- 2 cuillères à soupe de concentré de tomates
- 1 beau bouquet de coriandre fraîche
- 1 bonne poignée de feuilles de menthe
- 1/2 cuillère à café de poivre noir
- 1/2 cuillère à café de cannelle
- 1 cuillère à café de coriandre en graines concassées ou en poudre
- 4 cuillères à soupe d'huile
- 1 poignée de vermicelle ou de blé concassée
- sel
- citron (facultatif)

Préparation:

Mettre la viande coupée en petits morceaux dans une marmite assez haute.
Ajouter le blanc de poulet entier, les légumes coupés en petits dés, les pommes de terre entières, les pois chiches, les tomates pelées, épépinées et coupées en morceaux, l'oignon coupé finement, le concentré de tomates, le bouquet de coriandre coupé finement (en réserver 1 poignée pour la fin).
Ajouter les 3/4 de menthe coupé finement, l'huile, les épices et 1 cuillère à café de sel.
Cuire à feu doux pendant une dizaine de minutes, tout en remuant.
Couvrir d'eau à mi-hauteur du mélange viandes-légumes (l'eau ne doit pas couvrir la préparation).
Laisser cuire ainsi une quinzaine de minutes à feu doux, tout en surveillant que les aliments n'attachent pas au fond de la marmite.
Ajouter 1 et 1/2 à 2 litres d'eau, selon si on veut une soupe très légère ou plutôt consistante.
Rectifier le sel éventuellement, et laisser cuire 1/2 heure.
Ami cuisson, retirer les pommes de terre dès qu'elles sont cuites pour les écraser en purée et les remettre dans la marmite.
De même pour le blanc de poulet, le retirer et l'effiler à l'aide de 2 fourchettes, puis le remettre dans la soupe.
10 min avant la fin de la cuisson, ajouté les vermicelles.
Avant de servir ajouté la poignée de coriandre et de menthe que vous avez réservée, ainsi que quelques pincées de cannelle et de poivre.
A servir bien chaud avec des rondelles de citron.

Crêpes farcies aux crevettes



Ingrédients

- 400 g de farine
- 3 œufs
- 50 g de beurre fondu
- 1 litre de lait
- Une pincée de sel
- 1 cuillère à soupe de sucre

Mélanger les ingrédients secs, puis ajouter le lait, les œufs et le beurre fondu et mélangez bien avec un fouet si vous en avez un
Laissez reposer la pâte un petit moment, chauffer une poêle et frotter la d'un peu de beurre, versez la quantité d'une petite louche et bien l'étaler cuire d'un cote, puis de l'autre face aussi. Et laisser refroidir un peu

La farce:

- 300 g de crevettes cuites
- 250 g de champignons
- 2 gousses d'ail
- 2 c. à soupe de persil haché
- 1 c. à soupe de jus de citron
- Poivre noir au goût
- ½ cuillère à café de sel
- un peu de noix de muscade
- 100 g d'olive dénoyautées
- Un oignon en lamelle
- La moitié d'un de piment rouge grillé et coupé en morceaux
- une quantité de sauce béchamel
- 2 c. à soupe de beurre

Dans une poêle sur feu vif mettre le beurre et faire revenir les champignons jusqu'à ce qu'il est une belle dorure, Ajoutez le jus de citron, persil, le sel et le poivre noir et mettre de côté.
De l'autre cote mettre un peu de beurre et faites revenir les oignons et l'ail, puis ajouter la crevette déjà cuite aussi, puis ajouter les autres ingrédients et un peu de la sauce de Béchamel.

La sauce de béchamel:

- 2 c. à soupe de beurre
- 2 c. à soupe de farine
- Lait ou 400 ml
- Cuillère à café de sel
- un peu ail hachées
- un peu de noix de muscade
- Poivre noir au goût
- 200 g de fromage gruyère
- 50 g de fromage parmesan

Dans une casserole sur le feu doux, mettre le beurre, puis ajouter la farine et mélanger bien jusqu'à ce que ça prend une belle couleur dorée, puis ajoutez le lait et mélanger sans arrêter. Ajouter le sel, le poivre noir, la noix de muscade et l'ail écrasé. N'arrêtez pas de remuer avec une cuillère jusqu'à obtention d'un mélange devient épaisse.
Farcir chaque crêpe avec une grande cuillère de la farce et disposer les dans un moule bien beurré, couvrir le tout d'un peu de sauce de béchamel et parsemer avec le fromage râpé puis mettre dans un four bien chaud pour faire griller pendant 15 à 20 minutes

Flan pâtissier sans pate

Ingrédients:

- 750 gr de lait demi écrémé
- 2 gousses de vanille
- 2 citrons
- 185 gr de crème
- 185 gr de sucre
- 150 gr de jaunes d'œuf (8 jaunes environ)
- 75 gr de fécule de maïs
- 90 gr de fleur d'oranger

Méthode de préparation:

1. Prélevez le zeste de 2 citrons
2. Faites bouillir le lait et la crème avec la vanille et le zeste des citrons, dans une casserole
3. Laissez infuser 15 min
4. Mélangez au fouet le sucre, les jaunes d'œuf et la fécule de maïs
5. Incorporez au mélange le lait infusé et bien mélangez



6. Remettez dans la casserole et portez le tout à ébullition sans arrêter de mélanger jusqu'à ce que la crème épaississe
7. Hors du feu, ajoutez la fleur d'oranger et laissez refroidir environ 5 minutes au congélateur
8. Mixez la crème refroidie à l'aide d'un mixeur plongeant
9. Beurrez généreusement le cercle pâtissier et farinez-le.
10. placez le sur une plaque allant au four chemisée de papier sulfurisé
11. Fouettez de nouveau la crème (tiède) à l'aide d'un fouet avant de la verser dans le plat
12. Cuire à 180° C pendant 30 minutes.

Salade aux betteraves

Ingrédients

- 6 betteraves de taille moyenne
- 1 œuf dur
- Quelques olives vertes
- Quelques feuilles de menthe pour décorer
- 4 cuillères à soupe de vinaigre
- 6 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de moutarde
- Sel et poivre

Les étapes



- Râpez 4 betteraves et les mettre au centre de votre plat à servir.
- Coupez les 2 autres des tranches, et les mettre tout autour des betteraves râpées.
- Décorez comme vous le voyez sur photo avec l'œuf dur râpé, les olives, et les feuilles de menthe.
- Mettre tous les ingrédients de la vinaigrette dans un bol, et bien fouetter jusqu'à épaississement.
- Versez votre vinaigrette sur votre salade.

BOUQALA DU JOUR

Wach yaswa al lil bla lakmar... Wach yaswa al 3oud bla al watar... Wach taswa al 3ine bla al basar... Wach taswa al danya bla bik ya la3mar

Un python meurt après avoir avalé un porc-épic



UN PYTHON de Seba est mort dans un parc naturel sud-africain après avoir avalé un porc-épic de 13,9 kilos, a indiqué la direction du parc ce vendredi.
L'incident est rare, car ce type de python peut généralement digérer sans problème un porc-épic de ce poids, malgré les épines acérées du gros rongeur, a indiqué à l'AFP Jennifer Fuller, de la réserve privée Lake Eland, située dans le sud du pays.
Le serpent, qui mesurait près de quatre mètres, a probablement été stressé par les visiteurs du parc qui venaient observer sa digestion, a indiqué Jennifer Fuller. « Nous pensons qu'avec autant de gens autour de lui, il s'est stressé. Et quand un serpent est stressé, il régurgite et abandonne sa proie pour pouvoir fuir », a-t-elle expliqué.
En l'occurrence, des épines se sont coincées dans son tube digestif alors qu'il tentait de régurgiter, provoquant sa mort samedi dernier, six jours après avoir avalé le porc-épic. Les pythons de Seba sont les plus grands serpents d'Afrique et peuvent avaler des proies beaucoup plus impressionnantes qu'un porc-épic, comme des antilopes.

LE PLUS GRAND TERRAIN DU MONDE EST À VENDRE POUR 325 MILLIONS DE DOLLARS



ENVIE D'INVESTIR ? Si vous avez 325 millions de dollars australiens (environ 223 millions d'euros) dans votre poche, le pays des kangourous a ce qu'il vous faut. Pour cette modique somme, il est possible de s'offrir 11 millions d'hectares de terres dans l'outback australien, soit le plus grand terrain du monde à être mis en vente.
L'offre ne porte pas sur un territoire d'un seul tenant, mais sur une dizaine de terrains acquis il y a plus d'un siècle par Sir Sidney Kidman (aucun lien de parenté avec Nicole), un éleveur autodidacte, qui parti de rien a réussi à faire fortune en achetant des terres pour son bétail.
Et pour se rendre compte de ce que c'est de posséder 11 millions d'hectares, le Daily Mail précise que cela correspond à la taille de l'Etat de l'Indiana, aux Etats-Unis, ou encore aux trois quarts de la superficie de l'Angleterre. Aujourd'hui, seules 150 personnes au total vivent sur ces terres, principalement des employés des exploitations bovines de l'entreprise S Kidman & Co, détenue par les héritiers de Sidney Kidman depuis cinq générations.
Pour l'heure, le nom du futur acquéreur n'est toujours pas connu. Mais l'offre a d'ores et déjà attiré les investisseurs, puisqu'une trentaine d'acheteurs potentiels se sont déclarés. Venus de Chine, des Etats-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, de Suisse, ou encore d'Amérique du Sud et d'Indonésie, tous ont visité les terres à vendre. Il leur aura quand même fallu une semaine pour faire le tour du propriétaire en avion. Environ la moitié des possibles acquéreurs sont Australiens. Mais la liste d'une trentaine de noms n'en comptera bientôt plus que six. Greg Campbell, directeur général de S Kidman & C, a déclaré au Daily Mail Australia que la firme allait réduire à six le nombre d'enchérisseurs avant de faire son choix final.

Japon: On pleure Tama, le chat devenu chef de gare

PETITE CHATTE TRICOLORE, Tama est réputée avoir sauvé à elle seule d'une mort certaine la ligne ferroviaire reculée de Kishigawa, après sa « nomination » en tant que chef de la minuscule gare de Kishigawa, dans la province occidentale de Wakayama au Japon. Elevée avec un groupe de chats qui avait ses habitudes à proximité de la gare, elle était régulièrement nourrie par les passagers et par l'ancien chef de gare Toshiko Koyama.
L'entreprise ferroviaire régionale, Wakayama Electric Railway, déficitaire, avait perdu son dernier employé humain en avril 2006. Mais la nomination comme chef de gare honorifique de Tama a rapidement ravi les usagers. Le bouche-à-oreille, ainsi que les médias, ont fait une star de l'animal, qui avait l'habitude de parcourir les quais le képi vissé sur la tête.



D'après une étude, pour la seule année 2007, la présence du « cheminou » a augmenté de 55.000 le nombre de voyageurs empruntant la ligne Kishigaza, injectant 1,1 milliard de yens (7,9 millions d'euros) dans l'économie locale.

Le saviez-vous

UNE FEMME A RETROUVÉ SA BAGUE DE FIANÇAILLES, PERDUE IL Y A 16 ANS, SUR UNE CAROTTE !



En Suède, Lena Paahlsson avait depuis longtemps perdu l'espoir de retrouver sa bague de fiançailles conçue par elle-même. Cette bague en or blanc et sertie de 7 petits diamants a disparu en 1995 dans sa cuisine. A la surprise générale, la femme l'a retrouvée enterrée avec une carotte dans son jardin 16 ans plus tard.

Elle survit avec son bébé pendant cinq jours dans la jungle après un crash

LA PHOTO a fait le tour du monde. Dans un hélicoptère, un secouriste de la Croix-Rouge porte dans ses bras un bébé. Acisclo Renteria vient de sauver l'enfant de huit mois et sa mère, qui ont survécu pendant cinq jours dans la jungle après le crash de leur avion.
Maria Nelly Murillo et son fils étaient les seuls passagers du Cessna 303, avion-taxi entre les petites villes de Nuqui et Quibdo, dans le Choco, voisin d'Antoquia. Le pilote est mort dans le crash de l'appareil, et la jeune femme de 18 ans a dû mobiliser tout son instinct maternel pour survivre avec son nouveau-né, un « miracle » selon les autorités.
« J'ai seulement pensé à ma mère et à mon fils », a confié Maria Nelly Murillo à son sauveteur. « C'est un miracle. C'est une zone très sauvage, et l'accident était catastrophique », avait déclaré mercredi à l'AFP le colonel Hector Carrascal, commandant des forces aériennes colombiennes pour la province d'Antioquia.
Les secours, après avoir trouvé la carcasse de l'avion dimanche, ont commencé à chercher dans la jungle après avoir constaté que la porte de l'avion était ouverte. Ce n'est que mercredi soir,



alors qu'ils s'apprêtaient à abandonner, qu'ils ont découvert la jeune mère et son enfant. La jeune femme avait des blessures et brûlures légères, et l'enfant est indemne. Ils ont été transportés par hélicoptère vers l'hôpital de Quibdo.
« A l'aide ! A l'aide ! », ont été les premiers mots lancés par la jeune femme quand les sauveteurs sont apparus, a raconté Acisclo Renteria. Les deux rescapés s'étaient abrités dans une crevasse. « Je lui ai dit : "Ma petite, reste tranquille", parce qu'elle essayait de se lever et qu'elle n'y parvenait pas. Elle m'a demandé de l'eau et de la nourriture », explique-t-il. Il a ensuite couvert l'enfant avec sa chemise, avant qu'il ne s'endorme dans ses bras.

Cancer : trois pesticides sur la sellette

Le Centre international de Recherche sur le Cancer vient de rendre publique une analyse de la cancérogénicité de deux insecticides, le lindane et le DDT, et d'un herbicide (le 2,4-D). Les deux premiers ne sont plus utilisés aujourd'hui mais ils n'en restent pas moins présents dans notre environnement. Les trois se montrent potentiellement dangereux, de « cancérogène » à « peut-être cancérogène ».



Les 26 experts venus de 13 pays différents ont passé en revue la littérature scientifique la plus récente, diffusée par le CIRC (Centre international de Recherche sur le Cancer, une agence de l'OMS) dans le cadre de ses Monographies sur l'effet de pesticides sur l'apparition de cancers. Ils se sont tout d'abord penchés sur le cas du lindane, largement utilisé pour lutter contre les insectes, y compris dans l'agriculture. Ce dernier était également présent dans les traitements contre les poux et la gale. Aujourd'hui toutefois, son usage est interdit ou limité dans la plupart des pays, dont la France depuis 1998.
Selon les chercheurs, pas d'équivoque : le lindane est classé comme cancérogène pour l'Homme, précisément dans le cas du lymphome non hodgkinien (LNH). « De grandes études épidémiologiques sur les expositions en milieu agricole aux États-Unis et au Canada ont montré une augmentation du risque de 60 % de LNH chez les personnes exposées au lindane » rapporte le communiqué du CIRC.

L'exposition au DDT existe toujours

Autre produit passé au crible par le CIRC : le célèbre DDT, alias dichlorodiphényltrichloroéthane. Cet insecticide a été utilisé pour lutter contre les maladies vectorielles au cours de la Seconde guerre mondiale et a été plus tard largement appliqué dans l'agriculture. Bien que la plupart de ses utilisations aient été interdites dans les années 1970, le DDT et ses produits de dégradation sont très persistants et peuvent se retrouver dans l'environnement et dans les tissus animaux et humains dans le monde entier. L'exposition au DDT existe toujours, principalement par le biais de l'alimentation.
Selon les chercheurs, le DDT est classé comme probablement cancérogène pour l'Homme. « Les études épidémiologiques mettent en évidence des associations positives entre l'exposition au DDT et le lymphome non hodgkinien, le cancer des testicules et le cancer du foie, expliquent-ils. La substance peut aussi affaiblir le système immunitaire et perturber les hormones sexuelles. »
Dernière analyse, celle concernant l'herbicide 2,4-D. Largement utilisé pour lutter contre les mauvaises herbes, il a reçu la classification « peut-être cancérogène pour l'Homme » dans la mesure où il induirait un stress oxydatif et pourrait provoquer une immunodépression (un soupçon venu d'études in vivo et in vitro). À noter que ce travail ne précise pas le niveau de risque associé à l'exposition. En outre, les auteurs parlent de « risques », même si ils sont très limités.

Questions ? Réponses !

BÉBÉ : LES GRANDS PRÉMATURÉS SONT-ILS PLUS HANDICAPÉS ?



Les grands prématurés sont des bébés nés avant la 33e semaine de grossesse. Cette naissance précoce engendre-t-elle des handicaps plus nombreux que pour les naissances à terme ?

Bébés grands prématurés : des handicaps mesurés

Bien plus que les enfants nés à terme, les grands prématurés souffrent de handicaps à l'âge scolaire. À l'âge de 5 ans, 9 % de ces enfants souffrent de troubles permanents du comportement ou moteur, regroupés sous le terme d'infirmité motrice cérébrale. Et 32 % d'entre eux ont un quotient intellectuel (QI) inférieur à 85. À l'âge de 8 ans, la majorité de ces enfants est scolarisée en classe ordinaire et bénéficie plus souvent d'aides éducatives que les enfants nés à terme.

Une étude sur les prématurés

À partir de 2011, une nouvelle étude suivra 4.000 enfants prématurés jusqu'à leur 12e anniversaire. Une manière d'évaluer la qualité et l'efficacité de leur prise en charge sur le long terme. Une concertation à l'échelle de l'Union permettrait des avancées dans un grand nombre de pays, en termes de prévention, de prise en charge financière et psychologique des familles, de suivi à long terme et d'accompagnement.

Taranis, la protéine qui fait dormir



DES CHERCHEURS ont examiné des milliers de lignées de mouches et trouvé qu'un mutant dormait beaucoup moins que les mouches normales… Et pour cause, l'animal, portant une version modifiée du gène « taranis », était dépourvu de la protéine du même nom. Celle-ci favoriserait en fait le sommeil en interagissant avec une protéine régulatrice, la cycline A.
En général, les adultes ont besoin de 7 à 8 heures de sommeil par nuit pour être en forme, mais certains semblent se contenter de bien moins. La différence est-elle génétique ? Il existe encore beaucoup de choses que nous ignorons sur le sommeil, en particulier du point de vue moléculaire et cellulaire. Comme le sommeil est un comportement essentiel qui concerne beaucoup d'animaux, il peut être étudié chez des modèles génétiques comme la drosophile.
Dans une recherche parue dans Current Biology, des chercheurs de l'institut Farber pour les neurosciences à l'université Thomas Jefferson, aux États-Unis, décrivent deux gènes nécessaires au sommeil de la mouche, celui de la protéine Taranis et celui de la kinase cycline dépendante 1 (Cdk1). Nouveau gène régulateur du sommeil, taranis a été isolé grâce à un screening génétique et code pour une protéine qui serait nécessaire à un profil de sommeil normal. Par une série d'expériences génétiques et biochimiques, les chercheurs ont suivi l'interaction de Taranis avec d'autres protéines et observé qu'elle s'associait à la cycline A, une protéine régulatrice du sommeil : Taranis contrôle les niveaux de CycA et interagit avec elle pour favoriser le sommeil. La protéine Taranis et la cycline A créeraient une machine moléculaire qui inactive Cdk1, dont la fonction est de supprimer le sommeil et de favoriser l'état d'éveil.

Taranis contrôle le sommeil de la drosophile

Une recherche précédente avait montré que la cycline A est exprimée dans un petit nombre de neurones, dont sept situés de chaque côté du cerveau. Ces neurones sont localisés dans une aire du cerveau de la mouche qui correspondrait à l'hypothalamus humain, l'un des centres du sommeil chez l'Homme. Quand le gène taranis était supprimé dans ces quatorze neurones, le sommeil était réduit.
Ces neurones pourraient donc représenter un centre d'éveil dans le cerveau de la mouche ; la protéine Taranis aurait comme effet d'inhiber ce centre d'éveil pendant le sommeil. Les chercheurs proposent qu'elle contrôle la quantité de sommeil en agissant sur les niveaux de protéine CycA et en inhibant l'activité Cdk1 dans ce nouveau centre de l'éveil.
Taranis est un homologue de la famille des régulateurs de transcription humains Trip-Br (SERTAD) mais la recherche ne dit pas pour l'instant si un mécanisme similaire existe chez l'Homme. Ces résultats représentent quand même une avancée dans la compréhension des mécanismes du sommeil, car, comme l'explique Kyunghee Koh, auteur de cette étude : « Notre recherche élucide une nouvelle voie moléculaire et une nouvelle aire cérébrale qui joue un rôle dans le contrôle de la durée du sommeil ».

La chauve-souris géante qui rôdait en Nouvelle-Zélande



DATÉ DE 16 MILLIONS d'années, alors que la chauve-souris la plus ancienne connue en Nouvelle-Zélande remonte à 18.000 ans, ce fossile a surpris les paléontologistes. La découverte enrichit les connaissances sur l'un des seuls mammifères terrestres natifs de cet archipel tandis que son mode d'alimentation semi-terrestre et son régime alimentaire proches des actuelles chauves-souris renseignent sur l'évolution de l'écosystème forestier.
L'ancêtre de l'une des espèces de chauves-souris de Nouvelle-Zélande serait âgée de 16 millions d'années, indique une étude publiée dans la revue Plos One. Une découverte qui concerne les uniques mammifères terrestres indigènes du pays, à savoir trois espèces de chauves-souris dont deux appartiennent au genre Mystacina et dont l'une n'a pas été répertoriée depuis les années 1960.
Le fossile ayant permis cette datation a été découvert dans des sédiments du lac Manuherikia sur l'île du Sud. Les paléontologues ont aussi déterré des spécimens fossiles de grenouille, de lézard, d'oiseau, de crocodile et de tortue et ont pu établir que la forêt environnante, à cette époque, était de type subtropicale et peu différente de l'actuel écosystème de la région.
Nommée Mystacina miocenalis, sur la base de son ère géologique, le Miocène, la chauve-souris fossile fournit plusieurs informations : d'après la structure de son squelette, l'espèce rampait sur le sol forestier en utilisant ses quatre membres, un peu comme les actuelles fouisseuses cherchant leur nourriture dans la litière. Mystacina miocenalis possédait aussi des dents étonnamment similaires à ses parentes modernes, suggérant des régimes alimentaires proches et composés de nectar, de pollen, de fruits, d'insectes et d'araignées.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Messelmoun, informe l'ensemble de la population de la commune qu'une enquête publique est ouverte portant sur le projet d'exploitation d'un cybercafé sis à la cité 100 logements local « B03 », appartenant à Mr BELLEMOU YACINE, conformément à l'arrêté n° 856 en date du 27/05/2015 de Mr le wali de la wilaya de Tipasa relatif à l'ouverture d'enquête publique sur le projet cité ci-dessus. A cet effet un registre côté et paraphé est mis à la disposition de la population, pour une durée d'un (01) mois à partir du 08/06/2015, de 8 h du matin jusqu'à 16 h pendant les jours ouvrables afin de porter d'éventuelles suggestions ou oppositions.

Le président de l'APC

Pub GR

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vend 2 F3, l'un au niveau de Kouba – Djilali El-Yabès, au rez-de-chaussée et le deuxième au niveau de Birkhadem, au 3e étage, très bien aménagé (chauffage central et cuisine équipée).

Tél. (0553).50.92.45

Félicitations

Bravo !

AMINA HIGOUN



pour ta réussite à l'examen de 6e. Ton papa, ta maman ainsi que toute la famille Higoun et Moussouni te souhaitent d'autre succès dans ta vie incha'Allah.

Ton oncle Sid Ali

Félicitations

À l'occasion de la réussite de

Millissa Saâdoun



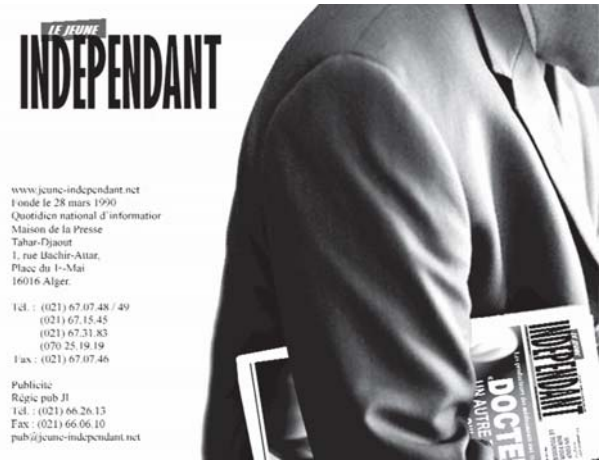
avec brio à l'examen de 5e, son oncle Mouloud Zefoune ainsi que toute la famille lui souhaitent d'autres succès dans son cursus scolaire.

Bravo Millissa !

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

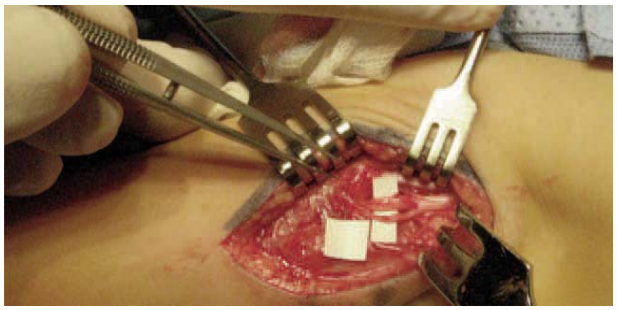
UNE 39E TRANSPLANTATION RÉNALE EFFECTUÉE AVEC SUCCÈS À BATNA

UNE 39E greffe de rein a été effectuée avec succès par l'équipe médicale duCHU de Batna, a indiqué le Pr. Ahmed Bougueroura, chirurgien, chef du service néphrologie dans cet établissement.
La greffe a profité à un jeune homme de la wilaya de M'sila souffrant d'une insuffisance rénale très sévère, a précisé ce praticien, rappelant que trois patients résidant à Batna, Constantine et M'sila, avaient également subi avec succès des interventions similaires, pratiquées vendredi dernier par le même staff médical du service néphrologie du CHU de Batna, sous la supervision du Pr. Hocine Chaouch, chef de service de chirurgie thoracique et cardiovasculaire au CHU Mustapha-Bacha d'Alger.
Les 39 patients qui ont subi depuis le mois de mars 2014 une opération de ce type au CHU de Batna sont tous en bonne santé, a affirmé le Pr. Bougueroura, précisant que des opérations similaires s'effectuent tous les 20 jours dans cet établissement de santé.
Le staff médical du CHU s'assigne également pour objectif de mettre davantage en lumière le don et la greffe d'organes, et de rétablir la confiance du citoyen dans ce moyen thérapeutique, y compris sur les plans religieux et législatif, à travers une compagne de sensibilisation devant être lancée au cours de ce mois sacré, a encore fait savoir le même spécialiste.

CHIRURGIE NERVEUSE DU PLEXUS BRACHIAL À L'HÔPITAL DE BEN AKNOUN:

ACQUISITION DE 20 GREFFONS GRACIEUX

Une mission franco-américaine séjourne à l'hôpital de Ben Aknoun et plus précisément au service orthopédique. Cette fois-ci, les enfants atteint de paralysie de la main et du bras dont souffrent de nombreux enfants à la naissance bénéficieront d'une nouveauté avec l'acquisition d'allogreffes à titre gracieux.



Ainsi une vingtaine de greffons, des nerfs prélevés sur cadavres et conservés ont été offerts, avec l'autorisation du ministère de la Santé, dans le cadre d'une série d'une grande étude internationale. «L'Algérie est donc associée à cette enquête et c'est grâce à notre partenaire, le Pr Alain Gilbert, que l'agence américaine a mis à notre disposition ces nerfs.
Le chef de service orthopédie de l'hôpital de Ben Aknoun le Pr Benbouzid a fait savoir qu'«Il s'agit d'une chirurgie de pointe qui nécessite énormément de concentration et un savoir-faire, pour cette fois ci, la nouveauté, c'est qu'on n'a pas besoin de prélever des nerfs sur une partie du corps du patient, on greffe directement le nerf tout prêt selon, bien sûr, les besoins en termes de longueur et de diamètre».
Le Pr Benbouzid a fait savoir qu' «une dizaine de nourrissons âgés entre six et dix-huit mois des différentes wilayas du pays ont été sélectionnés vendredi. Les interventions chirurgicales ont commencé le samedi pour prendre fin aujourd'hui».
«Avec ces greffons, l'équipe chirurgicale gagne beaucoup en temps et en efficacité, a expliqué le Pr Benbouzid qui supervise l'opération en laissant place à de jeunes chirurgiens de se familiariser avec cette nouvelle technique.
Le Pr Benbouzid estime que «cette initiative est avantageuse pour l'Algérie, dans la mesure où certains cas nécessitent une prise en charge à l'étranger coûtant 5 000 dollars le nerf.
Le chef de service orthopédie de ben aknoun a souligné qu'il s'agit d'interventions pointues. «Une microchirurgie consistant en une chirurgie directe du plexus brachial avec des greffes nerveuses sur des nourrissons de bas âge, alors qu'avant on abordait des enfants plutôt plus âgés, car l'intervention nécessite au préalable un prélèvement sur le même corps de ces nerfs, les couper selon les besoins et puis les greffer. C'était plutôt des opérations palliatives. Ce qui rend la durée de l'opération longue.
«Avec ces greffons, l'enfant subit moins de traumatismes et une intervention chirurgicale moins lente.
Une technique que les jeunes chirurgiens sont capables d'assurer, mais il aussi souhaitable que l'Algérie recommence enfin à faire des prélèvements d'organes et de tissus sur cadavres et que l'agence nationale de biomédecine soit fonctionnelle.
Il faut savoir que cette mission bénévole a été menée par le Pr Alain Gilbert permettra la formation continue pour nos orthopédistes.
Les spécialistes expliquent que les allogreffes sont les greffes les plus courantes. Elles concernent les cas où donneur et receveur font partie de la même espèce biologique mais, étant deux individus distincts, donneur et receveur possèdent des complexes majeurs d'histocompatibilité (CMH) différents. Dans ces cas, la greffe s'accompagne d'un traitement immunosuppresseur visant à prévenir une des complications majeures de la greffe: «le rejet». Plus les CMH sont ressemblants, plus la greffe a des chances de réussite.
Les allogreffes sont très variées, celle du foie, du rein, de la moelle osseuse, de la cornée, du tympan, osselets, du Poumon et aussi du cœur.

A. A.

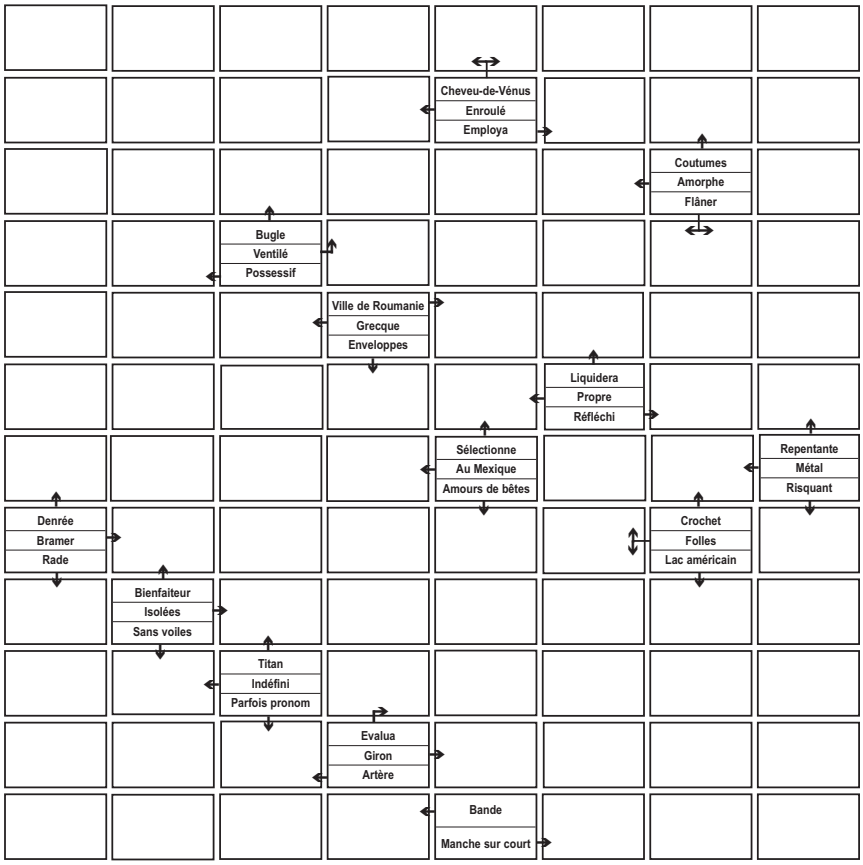
Appel pour un don de plaquettes de sang

Le petit Gharbia Sif Islam doit subir une greffe de la moelle au centre Pierre et Marie Curie, hôpital Mustapha, à Alger. Un appel pour un don de plaquettes de sang est lancé aux âmes charitables pour aider le petit Sif Islam à guérir et reprendre une vie normale.
Prière s'adresser au service GMO, CPMC, hôpital Mustapha, Alger

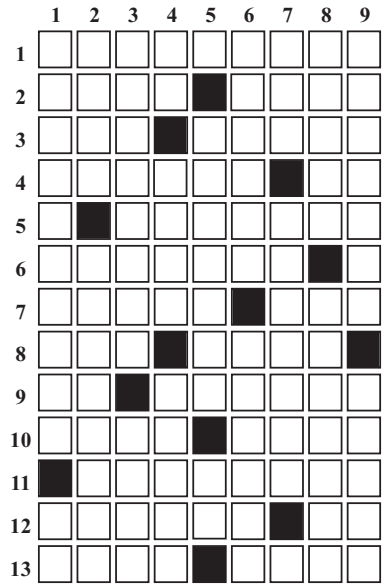
Paralysie du plexus brachial : les résultats de la chirurgie

LA PARALYSIE du plexus brachial est une affection qui touche un nouveau-né sur 2000. Un nom qui désigne en fait une paralysie du bras et de la main survenant à la naissance, à cause d'une atteinte d'un ensemble de nerfs qui innervent le bras, de l'épaule au coude, ou à la suite d'un accident de moto.
Un bras paralysé, inerte de l'épaule à la main… Il s'agit d'une séquelle assez caractéristique de certains accidents de moto. L'origine de cette paralysie est la rupture des nerfs du bras. Lors d'un accident, les motards ont parfois le réflexe de se cramponner au guidon. Avec la violence de la chute, les nerfs peuvent alors être lésés au niveau du cou. Parfois, ils peuvent aussi être sectionnés suite à une fracture.
Les nerfs font partie du système nerveux périphérique. Le système périphérique réunit tous les nerfs qui partent de la moelle épinière dans l'organisme. On trouve par exemple, les nerfs qui contrôlent la respiration. Le rôle principal des nerfs est de relier le système nerveux central et la moelle épinière avec le reste du corps.
Beaucoup de nerfs sont mixtes, ils sont à la fois sensitifs et moteurs. Autrement dit, ils sont à double sens. Ils contiennent des fibres sensitives qui transmettent au cerveau des informations telles que la chaleur, la douleur et la pression et d'autres fibres qui transmettent des ordres moteurs du cerveau vers les organes, par exemple un mouvement du bras.
Mais ces nerfs sont fragiles. Ils peuvent être lésés et quand cela fait suite à un accident de moto, ce sont souvent les nerfs du plexus brachial qui trinquent lors de la chute. Le plexus est un réseau nerveux assez complexe, qui donne au bras et à la main une richesse de mouvements et la sensation. Il regroupe des nerfs qui émergent des vertèbres de la partie basse du cou. Ensuite, les cinq racines nerveuses s'enchevêtrent et se recomposent en cinq nerfs principaux qui partent dans le bras et dans la main.
Un nerf ressemble un peu à un câble électrique, à l'extérieur il y a l'épinèvre. Il correspond en quelque sorte à la gaine de plastique qui entoure un câble. À l'intérieur, il y a les fibres nerveuses. C'est le support de l'information nerveuse.
Suite à un accident, les cellules nerveuses peuvent être lésées. Leur régénération n'est possible que si la gaine nerveuse, l'épinèvre, est préservée. En général, dans les paralysies du plexus brachial, ce n'est pas le cas. Pour que les fibres nerveuses repoussent, il leur faut un guide. Le chirurgien utilise alors un autre nerf du patient. Un nerf sain mais pas vital.
Ces greffes sont réalisées au cours d'opérations assez complexes et très techniques. Elles permettent aux patients de retrouver un peu de mobilité sur leur membre paralysé.
Après l'opération, il faut attendre plusieurs mois avant que le bras ne recommence à bouger. Car à l'intérieur des nerfs greffés, les cellules doivent repousser pour redonner au membre le mouvement et la sensation. Le nerf repousse en moyenne d'un millimètre par jour, c'est très lent. Et pour favoriser cette repousse, un paramètre est primordial : il faut arrêter de fumer car le tabac empêche une bonne repousse des fibres nerveuses…
Selon les spécialistes, la paralysie du plexus brachial se complique souvent de contractions des muscles paralysés, et même de rétractions, ce qui provoque des positions anormales et douloureuses et rend aussi les mouvements encore plus difficiles. Il faut alors opérer pour détendre les muscles et les refixer à leurs attaches d'origine. C'est une chirurgie secondaire qui vise à restaurer la mobilité des articulations.
Chaque opération permet de retrouver un peu plus la mobilité du bras et de l'épaule. Pour les patients, la greffe nerveuse est souvent la première étape d'un long parcours médical. Et Les suites d'une paralysie du plexus brachial sont souvent émaillées de contractions, les interventions sont parfois nombreuses et cela peut alors devenir un véritable parcours du combattant... Une reconstruction physique qui demande au patient un investissement personnel important.
L'immense majorité des paralysies du plexus brachial chez l'adulte surviennent suite à des accidents de moto. Mais il faut savoir que cette paralysie peut aussi survenir chez les nourrissons lors d'accouchements traumatiques. Si le bras du bébé est étiré lors du passage dans le bassin de leur mère, le plexus brachial peut être arraché.

Mots fléchés n° 1378



Mots croisés 9/13 n° 1378



HORIZONTALEMENT

1. Spécialités paramédicales - 2. Séjour divin - Gamin de Paris - 3. Produit de tri - Novice - 4. Inspiré par la camaraderie - Donc perceptible - 5. Assemblée - 6. Appuyé par une caution - 7. Valse par exemple - Pianiste français - 8. La musique par exemple - Crie sous bois - 9. Qui a vu le jour - Déshabillé - 10. Accessoire de plongeur - Epoques - 11. Bizarre - 12. République slave - Mis pour le spécialiste - 13. Crochet de boucherie - Etable à porcs.

VERTICALEMENT

1. Détonant - Pronom réfléchi - 2. Fromage hollandais - Vestes de marins - 3. Souhaitant - Poissons - 4. Bien branché - Poils protecteurs - Mode de cuisson - 5. Région allemande - Soldat américain - 6. Qui ont leur raison d'être - Reconnus - 7. Graminée - Antre de bête - 8. Elle nous fait suer - Espéré - 9. Localisent - Lente érosion.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1377

Horizontalement

ECROULER
COUP - ENA
HUTTES - P
IL - ETAGE
NET - AIRE
AURA - TA -
- VIDA - TP
OR - RUGIR
BETE - ANE
E - ETAIES
RUS - REES
ENTRE - SE

Verticalement

ECHINA - OBERE
COULEUVRE - UN
RUT - TRI - TEST
OPTE - ADRET - R
U - ETA - AU - ARE
LESAIT - GAIE -
EN - GRATINEES
RAPEE - PRESSE

SOLUTION N° 1377

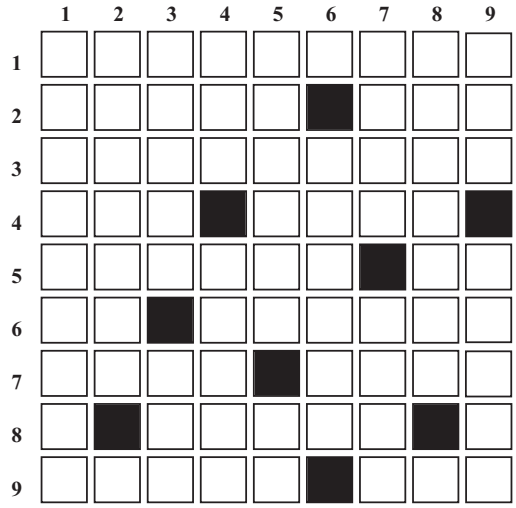
HORIZONTALEMENT

CACHALOTS
EQUILIBRE
NUI - ETUI -
SATAN - SOC
UV - BENI- H
RIAS - IENA
ETC - GARAS
E - CARI - PS
- SUMO - BOA
TE - ENVOL -
AMANDINES
RAIDES - OU
DINA - ETNA
AIN
HI - ABS - AMENDA
ALENE - GRONDE
- LIT - NIAI - VISE
OBUSIER - BON - T
TRIO - NAPOLEON
SE - CHASSA
- SUA

VERTICALEMENT

CENSUREE - TARD
AQUAVIT - SEMAI
CUIT - ACCU -

Mots croisés 9/9 n° 1378



HORIZONTALEMENT

1. Qui urgent - 2. Aux anges - Des lustres - 3. Corps des évêques - 4. Sous la croûte - Obtempéré - 5. Il a la voix voilée - Mot puéril - 6. Il est jeté pour jouer - Jeune noble - 7. Apparu - Etat d'Europe - 8. Partir - 9. Surveillée - Première dame.

VERTICALEMENT

1. Longuement réfléchi - 2. Vols avec violence - 3. Bac de cuisine - Capucin - 4. Situé à l'étude - Cellule femelle - 5. Réprimanda - Largeur d'étoffe - 6. Endettée - 7. Insecte des étangs - Bouquiner - 8. Tirer après soi - 9. Manche sur court - Singe.

SOLUTION N°1377

HORIZONTALEMENT

NOTAMMENT
ARE - AUDIO
TA - SURIMI
INTOX - LET
OTAN - MES -
N - MOTUS - O
AVISER - US
LIS - RESTE
ETAT - REER

VERTICALEMENT

NATIONALE
ORANT - VIT
TE - TAMISA
A - SONOS - T
MAUX - TER -
MUR - MURER
EDILES - SE
NIMES - UTE
TOIT - OSER





soduku 107

Pour jouer au Soduku

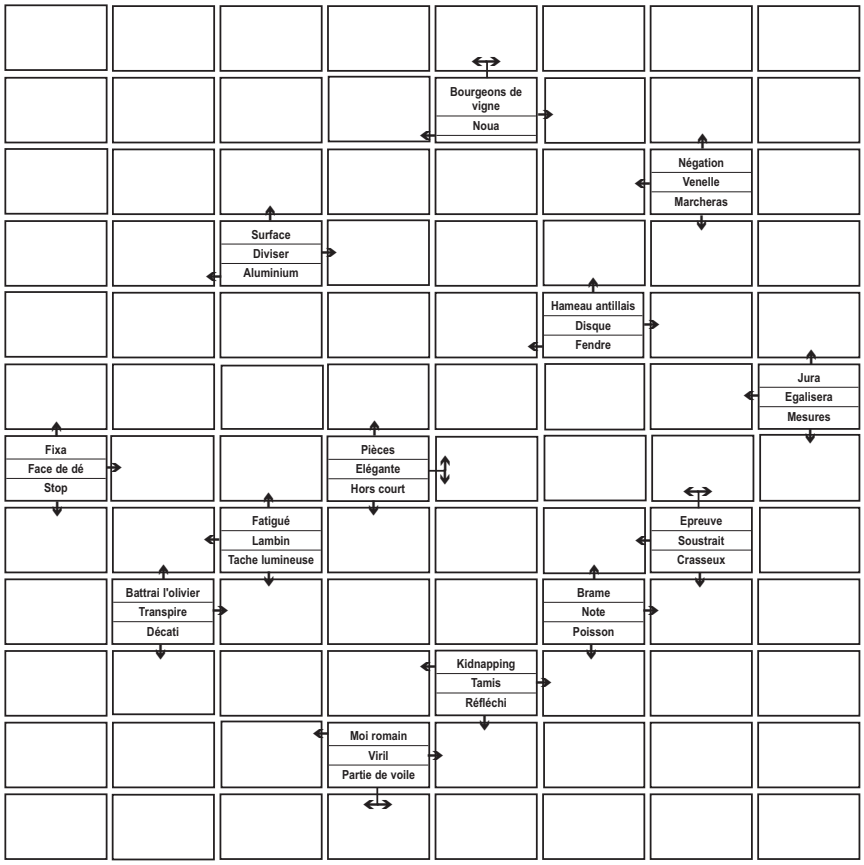
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

						6	8	
	6	4						2
3		7		8				
1	3				5			
6			8		2			1
			3				2	7
				5		8		9
2						3	4	
	9	1						

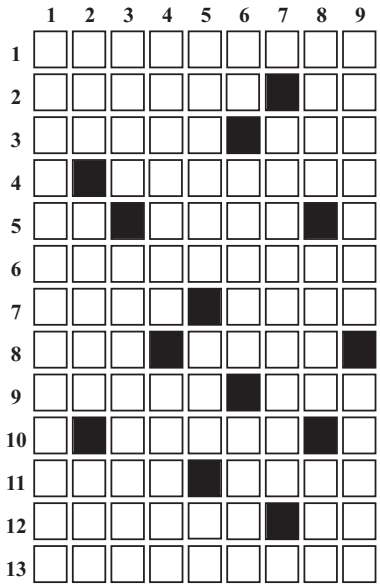
SOLUTIONS

4	1	3	7	5	8	6	9	2
9	2	8	6	3	1	4	5	7
7	6	5	2	9	4	3	8	1
1	8	2	3	7	6	9	4	5
6	9	4	8	2	5	7	1	3
3	5	7	1	4	9	2	6	8
8	3	9	4	1	7	5	2	6
5	7	6	9	8	2	1	3	4
2	4	1	5	6	3	8	7	9

Mots fléchés n° 1379



Mots croisés 9/13 n° 1379



HORIZONTALEMENT

1. Raccommodable - 2. Prévins - Pour bronzer - 3. Véhicules tout-terrain - Centra - 4. Chaînes de montagnes espagnoles - 5. Article indéfini - Crier sous bois - 6. Elle fait loi - 7. Labiées - Accessoires de golf - 8. Comique - Type de danse - 9. Pays européen - Levant - 10. Chaussure montante - 11. Cardinal - Mis à jour - 12. Criminelle - Vieille ville d'Iraq - 13. Enlacer.

VERTICALEMENT

1. Qui renouvelle - 2. Première tentatrice - De la famille - Hors limite - 3. Voleuses ailées - Fêter - 4. Souhaites - Potelée - 5. Sans poils - Appareil - A supposer que - 6. Reçois - Demeuré - Possessif - 7. Peu touchées par le progrès - 8. Tordit - Arbres tropicaux - Dessus - 9. Très larges - Génisse.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1378

Horizontalement

ADIANTUM
LOVE - USA
INERTE - R
MA - ERRER
ETA - IASI

NETTE - SE
TULA - FE -
- RAIRE - O
P - SEULES
OB - STERA

RUE - SEIN
TEND - SET

Verticalement

ALIMENT - PORT
DONATEUR - BUE
IVE - ATLAS - EN
AERE - TAIES - D

N - TRIE - RUTS -
TUERA - FELEES
US - ESSE - ERIE
MARRIE - OSANT

SOLUTION N° 1378

HORIZONTALEMENT

PEDICURES
EDEN - TITI
TAS - BIZUT
AMICAL - VU
R - RIVETEE
AVALISA - N
DANSE - NAT
ART - RAIT -
NE - DEVETU

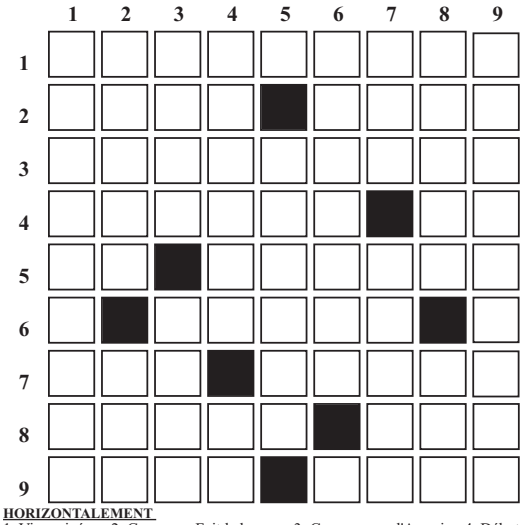
TUBA - ERES
- SAUGRENU
SERBIE - DR
ESSE - SOUE

VERTICALEMENT

PETARADANT -
SE
EDAM -
VAREUSES

DESIRANT -
BARS
IN - CILS -
DAUBE
C - BAVIERE - GI -
UTILES - AVERES
RIZ - TANIERE - O
ETUVE - ATTEN-
DU
SITUENT - USURE

Mots croisés 9/9 n° 1379



HORIZONTALEMENT

1. Vies privées - 2. Gaz rare - Fait la brasse - 3. Compagnon d'Aramis - 4. Début de preuve - Ricané - 5. Petit cube - Intellectuel - 6. Adepte - 7. Défalqua - Consacre - 8. Avantage - Entendu à Madrid - 9. Pénible - Bœufs sauvages.

VERTICALEMENT

1. Incommoda - 2. Absence de toute chose - Rappel - 3. Déforme - Le piquer, c'est rougir - 4. Ordonne - Aperçu - 5. Sarcastique - 6. D'une candeur un peu sotte - 7. Bois moulu - Voix d'homme - 8. Perdit - Terre en mer - 9. Vieillesses.

SOLUTION N°1378

HORIZONTALEMENT

PRESSANTS
RAVIE - ERE
EPISCOPAT
MIE - OBEI -
ENROUE - NA
DE - VARLET
ISSU - EIRE
T - ALLER - L
EPIEE - EVE

VERTICALEMENT

PREMEDITE
RAPINES - P
EVIER - SAI
SIS - OVULE
SECOUA - LE
A - OBEREE -
NEPE - LIRE
TARINER - V
SET - ATELE





soduku 107

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5				2			7	9
								1
	9					3	5	
6		3	8					
			5	7	2			
					9	5		4
	4	2					1	
1			9					
7	3			1				8

SOLUTION

9	1	5	7	2	4	6	8	3
8	6	4	5	1	3	7	9	2
3	2	7	6	8	9	1	5	4
1	3	2	9	7	5	4	6	8
6	7	9	8	4	2	5	3	1
4	5	8	3	6	1	9	2	7
7	4	3	2	5	6	8	1	9
2	8	6	1	9	7	1	4	5
5	9	1	4	3	8	2	7	6

CS CONSTANTINE : BRACCI S'EN VA, VELUD LE REMPLACE

LA DIRECTION du CS Constantine a résilié le contrat de son entraîneur français François Bracci après lui avoir renouvelé confiance il y a quelques jours seulement.
C'est un autre coach français, en l'occurrence, Hubert Velud, resté sans club depuis qu'il avait été limogé de l'USM Alger en fin d'année dernière, qui est pressenti pour succéder à son compatriote, affirme la même source.
Bracci avait rejoint la formation phare de la capitale de l'Est algérien au milieu de la saison passée. Il a réussi dans sa mission de sauver l'équipe de la relégation ce qui lui a valu dernièrement d'être prolongé pour une autre saison.
La direction du CSC n'a pas pour l'instant précisé les raisons de ce retournement de situation avant quelques jours seulement de la reprise des entraînements en vue de l'exercice 2015-2016.

AIBA PRO BOXING-CYCLE 1 (1E J) : VICTOIRE DE CHADI ABDELKADER

LE BOXEUR ALGÉRIEN Abdelkader Chadi (64 kg) a battu l'Argentin Carlos Daniel Aquino aux points (2-1), lors du combat de la première journée du cycle 1 de l'AIBA pro boxing, samedi soir au Palazzetto dello Sport, à Manerba del Garda en Lombardie (Italie).
Le pugiliste algérien, classé 3e de sa catégorie de poids, a su surclasser son adversaire du jour, Aquino (26 ans), grâce au "rythme de travail de Chadi qui a été exemplaire tout au long du combat de huit rounds. Son endurance lui a permis d'éviter les coups puissants d'Aquino, tout en distillant à son adversaire sud-américain des coups à répétition", écrit l'association internationale de boxe (AIBA) sur son site internet.
Lors de la deuxième journée, Chadi affrontera le N1 de la catégorie (64 kg), l'Allemand Artem Harutyunyan qui avait battu samedi le Lituanien Evaldas Petrauskas, classé deuxième (3-0).
Une victoire face à son prochain adversaire lui permettra de valider son billet qualificatif aux prochains jeux Olympiques 2016, à Rio de Janeiro, au Brésil.
Dans la même soirée, l'autre représentant algérien dans cette compétition, Abdelhafid Benchabla, de retour à la compétition après une année d'absence en raison d'un accident de voiture, a été battu par le Russe Nikita Ivanov, champion d'Europe en 2013 dans un combat de classement.
Benchabla a perdu son combat in extremis (2-1) devant son adversaire du jour, classé 5e au classement des 81 kg de l'APB 2015.

BENITEZ VEUT GARDER RAMOS

ALORS que les spéculations vont bon train sur l'avenir de Sergio Ramos, Rafa Benitez se serait opposé au départ du défenseur espagnol.
C'est en effet ce qu'affirme le quotidien sportif madrilène AS : Rafa Benitez ne veut pas voir Sergio Ramos partir du Real Madrid pour rejoindre Manchester United et veut voir le défenseur jouer un rôle important la saison prochaine au sein du club merengue, alors que la presse espagnole affirme que les dirigeants madrilènes ont repoussé une proposition mancunienne culminant à 60 millions d'euros. Les médias ibériques indiquent aussi que Cristiano Ronaldo aurait appelé son coéquipier pour le dissuader de rallier Old Trafford.

R. S.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE
ES SÉTIF 1-USM ALGER 2

Victoire méritée des Algérois

Le Champion d'Afrique en titre, l'Entente de Sétif vient de rater complètement sa première sortie de la phase de poule en s'inclinant à domicile devant la solide formation de l'USM Alger sur le score de 2 à 1.



Cette rencontre inédite dans les annales du football africain s'est jouée devant un public record et s'est soldée par une victoire méritée des visiteurs qui ont montré, à l'occasion, une meilleure organisation de jeu sur le terrain.
Du coup, les Usmistes ont été récompensés une première fois en ouvrant la marque par le billet de l'ex-ententiste Mohamed Seguer d'une frappe de tête à la 60', suivi , treize minutes plus tard, d'une seconde concrétisation signée Nassreddine Khoualed celui-ci a repris en deux fois un centre de Benmoussa.
Touché dans leur orgueil, les enfants des hautes plaines ont redoublé d'effort en acculant leur adversaire dans ses dernières bases d'où la réduction du score à la 83' par l'entremise du remplaçant Ilyès Kourbia suite au bon centre de El Hadi Belaameiri. Mais le score en restera là au grand dam des milliers d'inconditionnels qui assistent impuissants à la défaite de leur club favori dans son propre jardin.
Il convient de noter au passage qu'en raison des nombreux départs de joueurs (Lagraa, Mellouli, Demmou, Ze Ondo) et l'absence de Zerara et Dagoulou, l'entraîneur de l'Entente de Sétif a été contraint d'opérer a des changements importants dans l'ossature en titularisant d'abord Merouane Dahar au milieu - alors que c'est Ziouche qui était pressenti - et en confiant le poste d'arrière gauche à Sid Ali Lamri, alors que le poste d'arrière droit a été occupé par Megatli.
A l'issue de cette rencontre, le coach sétifien Madoui Kheireddine a déclaré en substance :
« Alors que notre équipe a raté de belles occasions, notamment, en première mi-temps, l'adversaire a su exploiter un coup franc et un corner lors de la seconde manche. Nous avons, certes, réduit la marque mais nous n'avons pas pu aller au delà. Cela ne nous empêchera pas de dire qu'en dépit de la défaite, notre équipe a fourni un bon match malgré les quelques erreurs défensives. Nous allons travailler d'arrache-pied pour rectifier les erreurs et récolter le maximum de points sur les 15 mis en jeu dans cette phase de poules ».
Pour sa part, l'attaquant Rouge et Noir, Mohamed Seguer a affirmé: « On savait bien que cette rencontre allait être difficile, d'autant qu'on a eu affaire au Champion d'Afrique en titre. Mais force est de souligner que nous nous sommes bien préparés pour la circonstance. Tous les joueurs sont à féliciter pour cette précieuse victoire qui va nous motiver davantage pour le reste du parcours».
A noter que le second rendez-vous de cette phase de poules de la Ligue des Champions africaine, verra le déplacement de L'ESS le 11 juillet prochain à El Eulma (26km seulement) pour y affronter l'équipe du Babya, laquelle s'est inclinée elle aussi, vendredi dernier dans la capitale du Soudan face à El Marrikh, alors que l'équipe de Soustara recevra les Soudanais au stade Omar Hammadi.

Dj. Gherib

FINALE COPA COCA COLA

Oran Ouest remporte le trophée

LA 6E ÉDITION de la Copa Coca-Cola s'est étalée sur deux journées, jeudi et vendredi au stade de Hydra en présence d'une foule nombreuse composée essentiellement de familles algéroises venues passer des soirées football en ce mois sacré de Ramadhan.
Au cours de la première journée, les seize équipes qui ont atteint la finale suite à des tournois régionaux entamées il y a plusieurs semaines, ont joué un mini championnat sous forme de matchs à neuf contre neuf d'une durée d'un quart d'heure. Les quatre meilleures équipes animeront la soirée suivante les demi-finales et la finale du tournoi. Vendredi donc, on a assisté à quatre matchs, deux demi-finales, le match de classement et une finale 100% oranaise qui a opposé deux équipes d'Oran : Oran-Est et Oran-Ouest. C'est finalement les tirs aux buts qui ont départagé les deux équipes au profit des jeunes d'Oran-Ouest.
Par ailleurs, le titre de meilleur joueur de l'édition 2015 de la Copa Coca-Cola est revenu au jeune tlémcenien Chaïb dont l'équipe a été éliminée en demi-finale. Ce jeune meneur de jeu très technique fera sans doute parler de lui dans un avenir proche. Tout comme les douze joueurs qui seront choisis pour représenter l'Algérie au tournoi international de Berlin au courant du mois de juillet. Douze joueurs choisis par la commission technique de la Copa Coca-Cola et dont la liste sera rendue publique ce lundi.
Madjid Bougherra qui a suivi avec sérieux, le tournoi final aura également son mot à dire dans le choix final des douze heureux élus. Le parrain de la Copa Coca-Cola 2015 a d'ailleurs donné le coup d'envoi de la finale et a répondu avec plaisir tout au long de la soirée aux nombreuses sollicitations dont il a fait preuve de la part des joueurs et des nombreux spectateurs présents au stade de Hydra. On l'a constaté de visu : Madjid Bougherra garde toujours la cote auprès des supporters algériens.
Des entraîneurs de l'Académie de Barcelone mise sur pied en décembre 2014 étaient également présents au tournoi final. Ils ont eu une discussion avec les organisateurs et avec Madjid Bougherra et se sont montrés épatés par l'organisation de la Copa Coca-Cola et par le talent de certains joueurs. «A cet âge là et sur le plan purement technique, les joueurs algériens n'ont absolument rien à envier à leurs homologues espagnols, avec une bonne prise en charge, ils pourront devenir de grands professionnels », a reconnu Xavi Codina, l'un des entraîneurs de l'académie de Barcelone présent à Hydra.
La veille du tournoi final, Madjid Bougherra avait animé, conjointement avec le Directeur-Général de Coca-Cola Algérie M. Wahib Benaïssa-Tahar, une conférence de presse au Sheraton. Au cours de cette conférence de presse, l'ancien capitaine des Verts s'est félicité de son partenariat avec la Copa Coca-Cola : « J'aime les enfants, j'aime le football et je veux faire quelque chose pour mon pays », a lâché l'ancien capitaine des Verts. Wahib Benaïssa-Tahar s'est déclaré fier de réussir son pari avec le projet Copa Coca-Cola : « On est très content de l'apport de Bougherra à la Copa Coca-Cola, on fera donc du chemin avec lui », a-t-il lancé.

R.S.

Accord sur le nucléaire ou pas, le conflit entre USA et Iran durera !



PAR ISSAM NOUMAN*

Au bout douze ans de discussions et de seize mois de pourparlers intensifs ayant démarré suite à la conclusion d'un accord intérimaire entre l'Iran et le groupe 5+1 [les 5 membres permanents du Conseil de sécurité (USA, Grande Bretagne, France, Russie, Chine) + Allemagne] en novembre 2013, les sept, réunis à Lausanne, sont parvenus à l'accord-cadre [du 2 avril 2015] prévoyant la pleine levée des sanctions imposées à l'Iran en échange de contrôles internationaux très stricts de son programme nucléaire pacifique ; les détails de leur mise en œuvre nécessitant des négociations supplémentaires avant d'aboutir à la signature d'un « accord définitif » annoncée pour le 30 juin prochain.

Première question : Est-ce que la simple signature de cet accord, tant souhaité, mettra fin au conflit entre les USA, avec en arrière plan Israël, et l'Iran ? La réponse est NON ! NON, parce que le conflit n'est pas centré sur la capacité de l'Iran à fabriquer une arme nucléaire qu'il faudrait interdire à tout prix, mais sur ses capacités croissantes dans absolument tous les domaines ; ce qui, selon les États de l'OTAN et Israël, lui permettrait de menacer leur sécurité et leurs intérêts, notamment au Moyen-Orient.

Ceci, car ils sont convaincus que l'Iran est devenu l'hyper puissance régionale avant même d'acquérir la capacité de fabrication d'une arme nucléaire, la possession d'une telle arme stratégique ne pouvant que doubler sa puissance. D'où la nécessité de lui faire signer un accord qui ne consisterait pas à juste l'empêcher d'en arriver à ce stade, mais à garantir à ses adversaires et concurrents un ensemble de mécanismes qui limiteraient ses avancées technologiques et son influence croissante avec des clauses punitives, si nécessaire.

L'Iran a parfaitement intégré ce raisonnement de base. C'est pourquoi il a manifesté sa volonté d'accorder des concessions d'ordre technologique aux Occidentaux, étant donné qu'il n'est vraiment pas intéressé par la fabrication d'une bombe nucléaire, sans rien céder sur la levée des sanctions internationales, étatsuniennes et européennes, qui ont nui à son économie et épuisé son peuple.

Cette réponse négative devient plus claire si l'on examine les trois points essentiels sur lesquels se sont focalisés les négociateurs à Lausanne : la durée de l'accord, le rythme de la levée des sanctions économiques, et les mécanismes de reprise des sanctions au cas où l'Iran violerait les obligations imposées par la signature de l'accord définitif :

• Les pays occidentaux veulent une levée progressive des sanctions sur une période de cinq années ; des mécanismes d'une reprise des sanctions, en cas de violation de l'accord, ne passant pas par le Conseil de sécurité des Nations Unies ; une durée de l'accord d'au moins 15 ans.

• L'Iran insiste sur la levée totale et immédiate des sanctions en cours, dès la signature de l'accord définitif ; ne veut pas d'un accord à très long terme ; refuse aux pays occidentaux la possibilité de revenir aux sanctions sans passer par le Conseil de sécurité, sous prétexte d'une quelconque violation de l'accord.

Par ailleurs, même s'il devenait possible de trouver un accord définitif qui dissiperait les angoisses de certaines parties prenantes, les pays déterminés à limiter l'influence iranienne, notamment les États-Unis, la France et Israël, ne cesseront pas pour autant d'exercer leurs pressions politiques, économiques et militaires, dans ce but. Tout comme l'Iran ne cessera pas d'exercer des pressions similaires pour les empêcher de continuer à l'éreinter :

• Les pays occidentaux chercheront probablement à persévérer dans la fragilisation des alliés régionaux de l'Iran : la Syrie, les forces de la Résistance palestinienne, le Hezbollah libanais, et les forces yéménites anti-saoudienne qui ne comptent pas uniquement des Houthis dans leur rang.

• Les pressions contraires de l'Iran consisteront, tout aussi probablement, à persévérer dans le soutien de ces mêmes alliés régionaux, ainsi que de toutes les forces qui combattent Daech, Jabhat al-Nosra et autres forces islamistes extrémistes, notamment celles qui sont alimentées par la Turquie et certains pays du Golfe.

Deuxième question : En dépit de ce qui précède, est-ce que l'accord sur le nucléaire entre l'Iran et les Pays occidentaux pourrait conduire à un règlement qui atténuerait l'intensité des combats faisant rage en Syrie, en Irak, au Yémen et en Libye ?

La réponse est NON à plus ou moins courte échéance, parce que la situation dépend de cinq facteurs étroitement mêlés et contradictoires :

1. Le niveau de satisfaction des États qui signeront cet accord quant à leurs propres intérêts et préoccupations, dont les USA et l'Iran en premier lieu.
2. La position des alliés régionaux des USA, en particulier l'Arabie saoudite et Israël, quant aux répercussions de l'accord sur leur politique et leurs intérêts dans les différents pays et marchés de la région.
3. Les conséquences de l'accord sur les intérêts d'acteurs régionaux de poids, dont essentiellement la Turquie qui rêve d'une expansion « ottomane » dans les Pays du Levant et en Mésopotamie, et l'Égypte qui cherche à se reconstruire économiquement en plus de vouloir restaurer son rôle stratégique dans le monde arabe et la région.
4. Les réactions des forces de la Résistance arabe d'une part et des forces islamistes extrémistes d'autre part, chacune selon ses propres intérêts et objectifs.
5. La position de la Russie et de la Chine qui ont toutes deux des intérêts et des alliances dans la région, ce qui les amènera à participer au conflit, positivement ou négativement, selon ce que l'accord définitif pourrait engendrer comme opportunités ou menaces à l'encontre de leurs intérêts et des intérêts de leurs alliés respectifs.

Finalement, à ce stade, Barack Obama peut bien dire que ce qui a été réalisé à Lausanne est une « entente historique », tout comme Hassan Rohani peut bien déclarer qu'il a été possible de parvenir à un accord « gagnant-gagnant » ; tant que les USA et l'Iran n'abandonneront pas leurs objectifs stratégiques contradictoires ou refuseront de les réduire, cet accord tant souhaité par les deux parties n'éteindra pas le feu qui s'étend, mais inaugurera un nouvelle étape de violence dans une région suffisamment incendiée dans des batailles sans fin.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5210 - LUNDI 12 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	34°	15°
Oran	37°	16°
Constantine	37°	15°
Ouargla	48°	15°

Télévision

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda

21H15 : HNA FI HNA



Hna Fi Hna est une SITCOM 100% algérien présentant des situations dans décors virtuel collant au sujet traité qui nous permet de voyager chaque jour vers une nouvelle destination passant par ...
1h30 : EL 3AHD

12h30 : documentaire : moudoun wa bouldane
13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
13h30 : feuilleton arabe: Bint el chahbander
15h00 : El dourousse el mouhamadia
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : série : voyage dans l'imaginaire
17h50 : emission biyen chetartek
18h15 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com koulche aadi
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée wassa balek
21h20 : FEUILLETON : HOUB FI QAFASSE EL ITIHAM



22h00 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h15 : emission lamat ramdhan
23h30 : Film Undisputed (Un seul deviendra invincible)
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan

17h00 : journal en amazigh
17h20 : takder tarbah
17h50 : maximes juridiques (12)
18h00 : journal en français
18h25 : el ghira (06)
19h00 : journal en arabe
19h30 : le ramadhan et le rire 4 (12)
caméra cachée
19h40 : causerie religieuse (12)
20h00 : coran sous titré en français (12)
20h15 : c c religieux
20h30 : bladi oua nassi (12)
humour
20h50 : boudhou 3 (12)
sitcom
21h30 : madame joséphine (12)
humour
21H45 : ASS ROHEK (12)
CAMÉRA CACHÉE



22h00 : dalti (12)
sitcom
22h15 : chitaa bared (12)
feuilleton alg
23h00 : safar fi el khayal (12)
23h25 : lemmet lahbab (05)
boukala

ANNONCE
DISPONIBLE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES. EDITION CELINE
TÉMOIGNAGE & DOCUMENT
MONTASSER ALDE'EMEH
POURQUOI NOUS SOMMES TOUS DES DJIHADISTES
JOURDAN LA BOÎTE À PANDORE
CELINE
-UN LIVRE TEMOIGNAGE VECU DE L'INTERIEUR DE DAECH-



19.55 : Morts sous X — TF1

Série avec Joe Mantegna, Shemar Moore
L'équipe de Hotch accueille Kate Callahan, la nouvelle agente qui doit remplacer Blake et Prentiss. Tous prennent l'avion pour Bakersfield, en Californie, où une série de crimes atroces inquiète les forces de l'ordre. En un mois, trois torses humains ont été trouvés dans des bâtiments abandonnés. Les victimes semblent avoir été choisies pour leur anonymat.

20.00 : The Honourable Woman — CANAL+



Série avec Maggie Gyllenhaal, Stephen Rea...
Après avoir pris les rênes de l'entreprise familiale à Londres, à la suite de son frère, Ephra, Nessa Stein est nommée à la Chambres des Lords, à Londres. Cette distinction récompense son engagement pour le processus de paix en Palestine. Au même ...

19.56 : Major Crimes — france 2



SÉRIE avec Mary McDonnell, GW Bailey...
L'équipe prend en charge un homme d'origine mexicaine qui a été arrêté au volant d'une voiture volée et dont la chemine est couverte de sang. Pour vérifier qu'il n'appartient pas à une filière terroriste, les inspecteurs font appel à l'agent Morris, membre du FBI. Ils découvrent ...

19.55 : L'amour est dans le pré - Episode 7 — M6



TÉLÉRÉALITÉ
Dans l'Allier, Isabelle reçoit Pascal, employé agricole, et Olivier, menuisier. La complicité s'installe à l'occasion d'une vente de fromages. Dans l'Aisne, Florent a accueilli Marine, élève infirmière, et Elodie, graphiste timide...



20.00 : Cyrano de Bergerac — TV5MONDE

Drame avec Gérard Depardieu, Anne Brochet...
Le malheureux Cyrano de Bergerac, affublé d'un nez démesurément grand, ne sait pas comment déclarer sa flamme à sa cousine Roxane, qui lui préfère un jeune cadet, le séduisant mais insipide Christian de Neuvillette. Quand Roxane lui fait promettre de prendre son bien-aimé sous sa protection, Cyrano accepte de se ...